

**PROGRAMME D'APPUI A L'APPRENTISSAGE COLLECTIF ET A
L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA REPONSE HUMANITAIRE A
L'EST DU TCHAD**

**Mission multidisciplinaire
Du 1^{er} au 28 mai 2009**

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Bonaventure G. Sokpoh
Florence Gibert
Julie Patinet
Olivia Collins

Juin 2009

Ce travail est réalisé avec le soutien de Solidarités dans le cadre d'un projet financé par la DG ECHO au Tchad – ECHO/TCD/BUD/2009/01001

REMERCIEMENTS

Comme nous l'avions souhaité, ce travail s'est effectué avec une bonne implication des acteurs humanitaires et de développement (nationaux et internationaux). Nous tenons à adresser nos remerciements à toutes et à tous pour avoir participé activement à ce travail en partageant des informations précieuses avec nous et en nous donnant un appui logistique.

Nous remercions spécialement les acteurs qui nous ont accueillis sur leurs bases et nous ont apporté leurs soutiens logistiques pour nous faciliter les visites terrain. Il s'agit de : Solidarités, Coopération Suisse, IRC, ACTED, CARE, Oxfam GB, Oxfam Intermon, Africare, SECADEV, Première Urgence, Consern Worldwide, Word Concern, IRD, Intersos, ASF, Islamic Relief, HELP, CRF, GTZ Prodabo, etc.

Enfin, nous disons un grand merci aux populations affectées qui nous ont accueillis et qui ont discuté avec nous de leurs conditions de vie.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	2
SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION.....	4
1 CONTEXTE.....	6
2 PRINCIPALES CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION	7
2.1 Gestion des ressources naturelles et impacts environnementaux des programmes humanitaires ..	7
2.2 Les enjeux de l'eau et assainissement à l'est du Tchad.....	11
2.3 Dynamique économique et sécurité alimentaire pour les populations affectées à l'Est du Tchad..	14
2.3.1 Les enjeux du processus de soutien aux initiatives économiques pour les réfugiés soudanais à l'Est du Tchad	15
2.3.2 Vers une autonomisation partielle des populations déplacées et retournées	18
2.4 Les processus Qualité des ONG à l'Est du Tchad	19
3 RESUME DES EXPERIENCES NOVATRICES IDENTIFIEES.....	22
3.1 Le cuiseur solaire mise en place par Tchad Solaire	22
3.2 Le filtre à sable mis en œuvre par Solidarités	22
3.3 Les latrines écologiques expérimentées par SECADEV	23
3.4 Autres expériences en cours d'analyse	23
CONCLUSION	24
BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE	25
ANNEXES	27

INTRODUCTION

Le Groupe URD¹, institut de recherche, d'évaluation et de formation pour l'action humanitaire, met en place au Tchad un programme innovant d'apprentissage collectif : l'Observatoire des Pratiques de l'Aide au Tchad (OPAT). Cet observatoire démarre pour une première phase de 8 mois (de mars à octobre 2009) à travers le « Programme d'appui à l'apprentissage collectif et à l'amélioration de la qualité de la réponse humanitaire à l'Est du Tchad »² avec le soutien de Solidarités. Il s'agit d'un projet financé par la DG ECHO au Tchad – ECHO/TCD/BUD/2009/01001.

L'objectif de ce projet est d'« Améliorer la qualité des réponses apportées par les acteurs de la solidarité internationale auprès des populations de l'Est du Tchad ». Le résultat visé par cette phase pilote est de faciliter l'intégration dans les programmes humanitaires de nouvelles approches opérationnelles prenant en compte le lien urgence-développement, la démarche assurance qualité et l'environnement. Cette phase du programme de travail du projet OPAT comprend deux missions multidisciplinaires et une phase de suivi, d'approfondissement et d'accompagnement, destinée à l'accompagnement des évolutions proposées pour l'amélioration de la réponse humanitaire après identification au cours de la première mission.

Du 1^{er} au 28 mai 2009 s'est tenue la première mission multidisciplinaire d'Evaluation Itérative avec Mini-Séminaire (EIMS 1) dans le cadre de ce projet. Elle a été conduite par 3 chercheurs du Groupe URD accompagnés par la responsable de l'antenne du projet OPAT au Tchad et a couvert les 4 thématiques suivantes :

- Gestion des ressources naturelles et impact environnemental des programmes
- Eau et assainissement
- Dynamique économique et sécurité alimentaire
- Qualité de l'aide

L'objectif de cette mission était de :

- Analyser les stratégies d'adaptation de la réponse humanitaire à la situation actuelle de « *care and maintenance* » ;
- Identifier les pistes de travail pour une amélioration de la qualité de la réponse humanitaire ;
- Identifier des approches/techniques/expériences innovantes qui peuvent être diffusées à d'autres acteurs intervenants dans les mêmes secteurs à l'Est du Tchad.

Les visites terrain dans le cadre de cette mission ont eu lieu du 11 au 26 mai 2009 et ont couvert les zones suivantes :

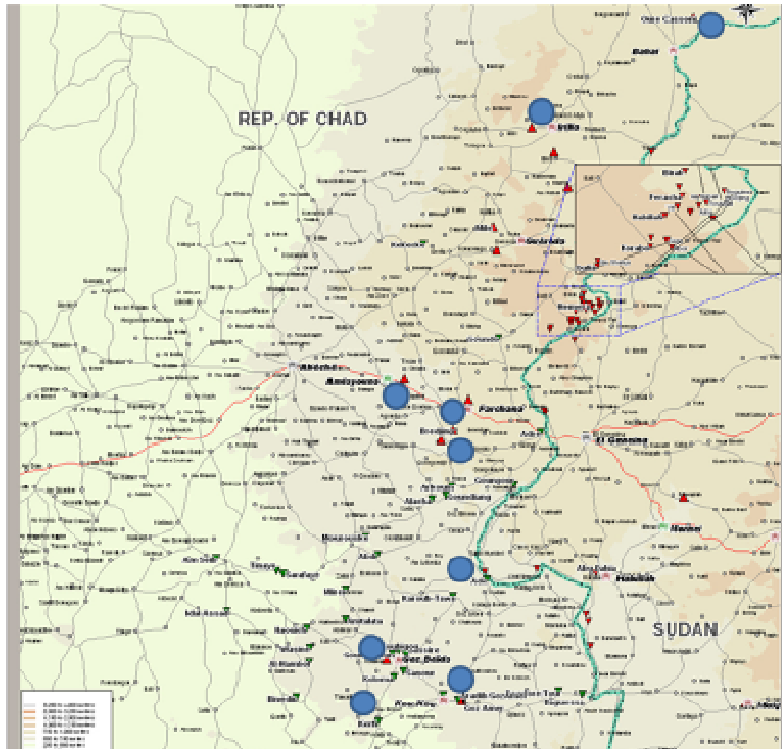
- Bahaï : camp de réfugiés d'Ouré Cassoni
- Iriba : camps de réfugiés d'Iridimi et de Touloum
- Hadjer Hadid : camp de réfugiés de Bredjing
- Farchana : camps de réfugiés de Farchana et Gaga
- Goz Beida : camp de réfugiés de Djabal ; sites de déplacés de Koloma, Gassiré et Gouroukoum
- Koukou : camp de réfugiés de Goz Amer ; sites de déplacés de Habilé et Aradib
- Kerfi : site de déplacés de Kerfi, village de retour d'Agourtoulou
- Adé : site de déplacés d'Adé
- Abéché rural : villages de Mata et de Doukour

Les zones non visitées au cours de cette mission (Guereda, Assoungha, Houich, Dogdoré, Daguessa, Am Timan, etc.) seront prioritaires pour la prochaine mission.

¹ Groupe Urgence-Réhabilitation-Développement, www.urd.org

² Programme d'appui à l'apprentissage collectif et à l'amélioration de la qualité de la réponse humanitaire à l'Est du Tchad (http://www.urd.org/fr/URD_terrain/presentation/fichiers/Activites_Observatoire-Tchad.pdf)

Figure 1 : Zones visitées



Légende : Les bulles bleues montrent les zones visitées.

Deux mini-séminaires ont été organisés vers la fin de la mission à Abéché (le 25 mai 2009) et à N'Djamena (le 27 mai 2009). Ces mini-séminaires ont été organisés autour de 2 temps principaux :

- Présentation des conclusions préliminaires de la mission pour les 4 thématiques étudiées ;
- Présentation des expériences innovantes identifiées : filtres à sable, latrines vidangeables, cuiseurs solaires, processus qualité.

Ces mini-séminaires ont vu la participation des :

- Acteurs humanitaires internationaux (des agences des Nations Unies : HCR, FAO, PAM, OCHA, et des ONG : Solidarités, World Concern, Oxfam Intermon, HELP, Africare, JRS, ACTED, ACF, MSF, CRF, IMMAP),
- Organisations nationales (SECADEV, Tchad Solaire),
- Acteurs de développement (PNUD, GTZ-PRODABO)
- Autorités nationales (Ministère du Plan et de la Coopération/Direction Générale des Ressources Extérieures et de la programmation, Ministère de l'Eau et de l'Environnement/Direction de l'Hydraulique et des ressources halieutiques, etc.)
- Bailleurs (Commission Européenne, ECHO, AFD, Ambassade des Etats-Unis/BPRM, Coopération suisse)
- Autres acteurs (Vergnet Hydro, etc.)

Les événements du début du mois de mai (incursion des rebelles dans l'Est du Tchad le 4 mai 2009 suivie de violents combats le 7 mai autour d'Am Dam) ont évidemment eu une incidence sur les activités des acteurs humanitaires en général (réduction/arrêt des activités dans les camps de réfugiés et dans les sites de déplacés autour de Goz Beida) et sur le calendrier des visites terrain de cette mission qui a été retardée de 5 jours. Au lieu des trois mini-séminaires prévus (Goz Beida, Abéché et à N'Djamena), nous en avons réalisé deux (Abéché et à N'Djamena) du fait que le temps passé à Goz Beida a été réduit.

Ce rapport présente la synthèse des résultats de cette mission. Après la présentation des principaux éléments marquant le contexte de l'Est du Tchad, les principales conclusions de la mission ainsi que les pistes de travail pour une amélioration de la qualité de la réponse humanitaire sont présentées pour les 4 thématiques couvertes. Le résumé des expériences innovantes discutées au cours des mini-séminaires est également présenté.

1 CONTEXTE

Depuis 2003, l'Est du Tchad, zone couverte par cette étude, accueille des réfugiés soudanais (environ 260 000) qui ont franchi la frontière à la suite des conflits sociopolitiques au Darfour. Depuis 2005, les conflits ethniques internes et les entrées au Tchad (dans la région frontalière de l'Est du Tchad) des auteurs de troubles soudanais ont provoqué des déplacements internes des populations tchadiennes. Près de 170 000 personnes sont encore sur les sites de déplacement. Depuis 2007, des mouvements des populations déplacées vers leurs villages de retour sont enregistrés dans certaines zones comme Koukou, Kerfi, Am Timan, etc.

Au cours de cette mission, quelques points marquant la situation humanitaire et l'aide internationale à l'Est du Tchad ont été longuement discutés car ils font l'objet de fortes préoccupations des acteurs :

- **Une instabilité permanente.** L'Est du Tchad est sujet de passages réguliers (avant le début de la saison des pluies depuis quelques années) de colonnes de rebelles tchadiens dont les bases arrière se trouvent au Soudan. Leurs objectifs est la déstabilisation du régime d'Idriss Déby Itno en attaquant N'Djamena. L'incursion des rebelles dans l'Est du Tchad le 4 mai 2009 suivie de violents combats le 7 mai autour d'Am Dam illustrent bien la situation d'instabilité. Ces passages de colonnes rebelles et les combats qu'ils peuvent générer créent une insécurité pour les interventions des acteurs humanitaires auprès des populations affectées. En plus de ces passages de colonnes de rebelles, le banditisme et l'impunité se sont développés dans les zones de présence des populations affectées et des acteurs humanitaires. Plusieurs braquages de véhicules et d'attaques de bases des organisations humanitaires ont été enregistrés. L'insécurité issue de cette situation atteint aussi bien les acteurs humanitaires que les populations affectées. Les dispositifs mis en place (MINURCAT³ et DIS⁴) pour assurer la sécurité des humanitaires et des populations affectées font face à d'importants défis : la MINURCAT est actuellement déployée à seulement 40% et elle fait face à des insuffisances de moyens logistiques ; de même, le DIS a essuyé plusieurs attaques spécialement dirigées contre lui. Cette situation pose d'importantes questions de protection soulevées par l'ensemble des acteurs humanitaires intervenant à l'Est du Tchad. Les prochains travaux sur l'espace humanitaire sont très attendus par les acteurs humanitaires. Le volet protection sera étudié au cours de la deuxième mission multidisciplinaire du Groupe URD pour réfléchir collectivement à ses principaux enjeux.
- **Une juxtaposition de plusieurs situations.** Plusieurs types de situations nécessitant de l'aide internationale se côtoient à l'Est du Tchad. Plusieurs types d'interventions sont nécessaires en fonction des situations des populations affectées : des interventions de « *care and maintenance* » pour les réfugiés et certains sites de déplacés pour qui la tendance générale actuelle s'oriente vers l'autonomisation, des activités à caractère de réhabilitation et de développement pour les populations retournées et autochtones, des réponses d'urgence pour les éventuelles nouvelles situations d'urgence (l'instabilité de l'Est du Tchad et du Darfour voisin nécessite de se tenir prêt pour répondre à de nouveaux déplacements de population ou arrivées de réfugiés).
- **Un défi de coordination** de l'action humanitaire. Il existe au Tchad deux systèmes de coordination de l'action humanitaire : la coordination du HCR pour les interventions concernant essentiellement les réfugiés et la coordination d'OCHA à travers les Clusters avec plusieurs niveaux de coordinations (N'Djamena, Abéché, Goz Beida, etc.) pour les interventions concernant essentiellement les populations déplacées et retournées. L'existence de ces deux systèmes est en permanence remise en cause par la plupart des ONG partenaires des Nations-Unies du fait que les problématiques sont territoriales et thématiques (les populations réfugiées, déplacées et hôtes vivent à proximité les unes des autres et communiquent entre elles). La séparation de la réflexion sur les interventions pour les réfugiés de celle pour les autres populations affectées interpelle et entraîne une multiplication des réunions autour d'un même thème dans un environnement où les ressources humaines sont limitées. Cela constitue un frein à la bonne coordination. Les acteurs qui interviennent dans les camps de réfugiés et sur les sites de déplacés se voient impliqués dans deux systèmes qui demandent du temps. Aussi, le partage d'expériences sur des problématiques similaires est affaibli dans le fonctionnement actuel. Néanmoins, les deux systèmes continuent de fonctionner et se justifient par le fait que les statuts juridiques, les sources de financement, le contexte politique et le mandat des agences des Nations Unies sont distincts selon les types de populations (réfugiés et population tchadienne). Par ailleurs, l'échange d'informations entre les différentes zones géographiques ainsi qu'un partage réel d'approches

³ Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad qui succède à l'EUFOR depuis mars 2009.

⁴ Détachement Intégré de Sécurité

et de stratégie d'intervention (au-delà des échanges d'informations sur la sécurité, les activités et la mesure des indicateurs tels que les standards Sphère) méritent d'être significativement renforcés. La prochaine évaluation des Clusters est très attendue pour mettre en évidence les leçons tirées de cette expérience. La coordination entre les acteurs de développement et les acteurs humanitaires n'est qu'au début de sa structuration.

- **Des initiatives pour enclencher un processus d'autonomisation ou de soutien aux activités économiques des populations affectées** présentant des défis plus ou moins importants selon les types de population. Une grande partie des acteurs humanitaires intervenant à l'Est du Tchad semble s'accorder sur le fait que dans cette phase de « *care and maintenance* » qui caractérise la réponse humanitaire aujourd'hui à l'Est du Tchad, il est nécessaire d'accompagner les populations affectées vers une certaine autonomisation économique, porteuse de dignité, et vers une meilleure implication/appropriation des populations affectées. Cependant, selon les secteurs d'intervention et selon les types de population, les objectifs et les moyens nécessaires (en fonction de la disponibilité des terres cultivables, des conditions sociales, économiques, climatiques et légales) pour les atteindre ne sont pas forcément très clairement définis et communiqués. En effet, comme nous le verrons plus tard (cf. 2.3), l'autonomisation économique sera nécessairement limitée en ce qui concerne la grande majorité des réfugiés et certaines populations déplacées.

2 PRINCIPALES CONCLUSIONS ET PISTES D'AMELIORATION

Au cours de cette mission, les principales problématiques pour chaque secteur couvert ont été analysées. Cela a permis de mettre en évidence les principaux éléments qui mériteraient des réflexions ou des moyens supplémentaires pour permettre une meilleure adaptation de la réponse humanitaire à la situation des populations affectées.

L'initiative de l'Observatoire des Pratiques de l'Aide au Tchad lancée par le Groupe URD se distingue des évaluations ou des recherches classiques (qui produisent des recommandations aux acteurs et laissent à ceux-ci la responsabilité de l'approfondissement des solutions et de la recherche des moyens pour la mise en œuvre de ces recommandations) par la mise en place d'un processus d'accompagnement des réflexions et de recherche de solutions possibles. De fait, plutôt que de simplement formuler des recommandations, le projet OPAT propose aux acteurs un processus d'apprentissage collectif et un appui/accompagnement sur les pistes de travail identifiées lors des missions d'évaluation intersectorielles.

2.1 Gestion des ressources naturelles et impacts environnementaux des programmes humanitaires

L'urgence écologique succède à l'urgence humanitaire, elle est reconnue par les acteurs...

Maintenant que l'urgence humanitaire stricto sensu est passée et qu'on est en phase de « *care and maintenance* » des programmes, **l'urgence est à présent écologique**. Selon les endroits, il n'y a plus suffisamment de bois sur des dizaines de kilomètres autour des camps, le sol est devenu impropre à la culture, l'eau manque pour couvrir tous les besoins.

Certains camps font figure de peuplements humains « hors sol » : ne pouvant plus puiser de ressources dans l'environnement naturel, ils dépendent de distributions pour l'ensemble de leurs besoins, y compris en énergie.

Au-delà du travail de réduction de l'impact environnemental des programmes humanitaires, il s'agit de faire face à un défi environnemental majeur : l'épuisement des ressources aux abords des camps et sites d'installation. Cet épuisement, qui affecte le bien-être des populations réfugiées et déplacées mais aussi autochtones, rend les programmes plus onéreux.

Parallèlement, l'époque semble être révolue où les acteurs humanitaires avaient peu de considération pour l'impact environnemental de leurs programmes, opposant que l'environnement n'entre pas dans leur mandat. A l'Est du Tchad où l'urgence humanitaire est passée et où les problèmes environnementaux sont devenus tangibles avec des conséquences pour les populations, **les acteurs humanitaires ont pris conscience de l'importance de faire entrer l'environnement dans leurs programmes**. Certains commencent à mettre en place des activités de réduction de l'impact environnemental de leurs activités,

voire des programmes de réhabilitation de l'environnement, et ont de multiples interrogations méthodologiques et techniques.

... Mais les initiatives en place sont insuffisantes

Des initiatives existent concernant la ressource en bois, dont la disparition autour des camps de réfugiés pose de nombreux problèmes. Deux types d'activités sont mis en place : l'optimisation de l'utilisation du bois comme combustible et le renouvellement de la ressource en bois.

Les **foyers améliorés** (banco et Save 80) ont été largement diffusés. C'est une excellente initiative qui connaît cependant quelques bémols. Le foyer en banco, qui doit être refait régulièrement, n'est pas toujours correctement entretenu, ce qui diminue l'efficacité du dispositif. Le Save 80 n'a pas été distribué à tous les ménages et cela est ressenti comme une discrimination. Paradoxalement, il n'est pas toujours utilisé par ceux qui l'ont reçu : il est parfois délaissé pour un foyer plus classique pour des raisons pratiques, quelques fois revendu pour en tirer un bénéfice immédiat.

Les programmes de **pépinières et distribution de plants** rencontrent un bon succès auprès des bénéficiaires qui apprécient d'avoir des arbres (parfois fruitiers) dans leur enclos. Depuis le début des programmes, les arbres ont grandi et apportent de l'ombre aux abris. En outre, l'administration locale (ONDR et inspection forestière) est souvent impliquée. Cependant, ces programmes peuvent entrer en contradiction avec les programmes de distribution d'eau : pendant les premières années de la croissance, il convient d'arroser les plants et les bénéficiaires sont tentés d'utiliser l'eau distribuée plutôt que celle du wadi (qui, par ailleurs, est sec en saison sèche). Or, les programmes de distribution d'eau ne fournissent que la quantité nécessaire pour couvrir les besoins humains.

Certains plants sont utilisés pour des programmes de **mise en défens** (plantations protégées). A l'heure actuelle, les surfaces couvertes sont trop petites pour apporter un réel bénéfice tel le changement du microclimat, le retour de la faune sauvage, la régénération de la terre ou l'approvisionnement en bois. Ces programmes relèvent plus de l'activité génératrice de revenus (des bénéficiaires sont rémunérés pour planter, arroser, garder les plants, etc.) permettant en outre d'agrémenter le camp et de participer à la sécurité alimentaire (dans le cas des arbres fruitiers).

Pour le renforcement de la prise en compte de l'environnement à l'Est du Tchad, les pistes de travail suivantes sont proposées.

Piste de travail 1.1 : Explorer les alternatives

La diminution de la ressource en bois apparaît comme le problème le plus urgent, à tel point que le représentant de l'UNHCR a exprimé l'objectif de « ne plus utiliser le bois comme source d'énergie en 2010 ». Il convient donc d'explorer toutes les **alternatives à l'utilisation du bois** comme combustible :

- Le **cuiseur solaire** est diffusé par Tchad Solaire, une ONG tchadienne, dans les camps d'Iridimi, Touloum et Ouré Cassoni, zones parmi les plus désertiques de l'Est du Tchad. Ce mode de cuisson souffre d'un a priori négatif répandu, les résistances concernant la durée de cuisson (entre 2 et 3 heures), la dépendance à l'ensoleillement (horaires et saisons) et l'impossibilité de touiller la préparation (ce que nécessite *la boule*, le plat traditionnel). En fait, on observe à Ouré Cassoni que ces inconvénients sont éclipsés en contexte de pénurie : lorsque l'énergie combustible est objectivement insuffisante, le cuiseur solaire est utilisé. En outre, la fabrication du cuiseur constitue une activité génératrice de revenus et favorise l'autonomie. Il convient de diffuser ce mode de cuisson dans les autres camps, la difficulté étant d'en faire accepter les contraintes dans les zones où le bois est toujours disponible.
- Les techniques de **construction sans bois** (*voûte nubienne, maison au toit en dôme,...*) permettent de se passer du bois pour la construction des toitures. Grâce à une bonne conception architecturale, le toit est monté avec les mêmes briques en terre dont on fait les murs et dont les bénéficiaires connaissent le mode de confection. La confection des briques nécessite de l'eau - c'est donc une activité à prévoir après saison des pluies. En outre, il faut entretenir le bâtiment chaque année, ce qui n'a rien de problématique. Le bénéfice annexe est le confort thermique du bâtiment (qui reste frais) et l'autonomisation des populations (une fois la technique apprise). Cette technique pourrait être utilisée pour confectionner les abris.
- Corrélativement, les **briques en terre pressée** permettent de produire des briques de très bonne qualité sans cuisson et avec relativement peu d'eau (comparée avec les techniques de brique en banco traditionnelles)

- L'utilisation de la bouse de vache comme combustible pour faire cuire des briques est également une bonne alternative à l'utilisation du bois.

De même que les alternatives au bois, la faisabilité et la pertinence **d'autres sources d'énergies que le pétrole** sont à étudier pour les bâtiments communautaires et pour les bases des ONG, comme la production de gaz méthane à partir des déchets organiques (fosses septiques) et la production d'électricité à partir des gisements solaire et éolien.

Piste de travail 1.2 : Approfondir les initiatives de réduction de l'impact environnemental des programmes

Les **initiatives existantes de réduction de l'impact des programmes** se divisent en :

- Mécanismes permettant de se passer d'un intrant énergétique ou chimique. Ils sont plus mis en place pour leur potentiel autonomisant que pour leur vertu écologique (exemples : pompe à corde, pompe à pied, filtre à sable, etc.).
- Mécanismes valorisant l'extrait d'une activité en le transformant en intrant d'une autre. C'est l'art de la récupération (exemples : fabrication de compost à partir des déchets organiques pour créer de la terre de potager, utilisation de la bouse de vache pour la cuisson des briques, récupération de l'eau perdue aux points d'eau pour abreuver les animaux, utilisation du surnageant des boues de traitement de l'eau pour amender la terre des aires de reboisement, utilisation des cendres de cuisine pour assainir les latrines, confection de purin à partir de résidus végétaux pour obtenir un engrais, etc.).

Il convient d'approfondir et diffuser ces solutions.

D'autres solutions méritent d'être recherchées et internalisées, dans deux domaines prioritaires :

- Les *principes d'agro-écologie* : sélection des variétés les plus adaptées aux terres cultivées et reproductibles localement ; fertilisation de la terre par des engrais verts et compostage ; utilisation de traitements phytosanitaires biodégradables et traditionnellement utilisés ; économie et meilleure utilisation de l'eau et de l'irrigation ; plantation de haies vives pour la protection des terres cultivées, etc.
- La *valorisation des excréta*s. Les excréta humains constituent à l'heure actuelle une nuisance alors qu'ils peuvent constituer une ressource (production de compost ou de méthane à partir des excréments, utilisation de l'urine comme engrais azoté) ou être complètement éliminés (dessiccation des excréments). Les bouses de vaches qui tapissent le parcours des troupeaux pourraient être davantage valorisées comme combustibles.

Par ailleurs, **l'élimination des déchets** peut être améliorée. Dans les camps et sites d'installation, les déchets domestiques sont éliminés de manière relativement satisfaisante. Une amélioration pourrait être la valorisation du fumier et celle des cannettes de boisson gazeuse. La gestion des déchets médicaux est parfois hasardeuse : il conviendrait d'améliorer l'élimination des médicaments et des résidus organiques. Dans les bases des ONG, les déchets issus des appareils bureautiques posent problème en l'absence de filière de recyclage au Tchad. Ils sont parfois enfouis dans des fosses ad hoc, parfois stockés dans l'attente d'une solution. L'acheminement jusqu'à des lieux où ils peuvent être correctement recyclés et éliminés est à envisager.

Piste de travail 1.3 : Conduire de véritables programmes de réhabilitation environnementale

Dans ce contexte de *contiguum* (i.e. de juxtaposition de zones de crises et de zones de développement), les acteurs du développement sont présents. Ils mettent en œuvre des réponses à la dégradation environnementale qui allient leur savoir-faire d'acteur du développement et leur longue expérience dans la zone. Les acteurs humanitaires peuvent s'en inspirer pour concevoir des programmes de réhabilitation environnementale.

La réalisation **d'aménagements pour la protection des sols** (cordons pierreux, diguettes, seuils d'épandage, etc.) permet de lutter contre l'érosion des surfaces, de récupérer les eaux de pluie et de recharger les nappes phréatiques. Le **reboisement des terrains** permet de produire des sources de combustibles, une pharmacopée naturelle, la nourriture humaine et animale, la régénération des sols, l'art et l'artisanat : tout cela pour le plus grand bénéfice des populations. Au-delà de ce qui est pratiqué par les acteurs, les plans de reboisement doivent être fait sur des surfaces importantes (plus d'une dizaine d'hectares) en utilisant des astuces pour l'arrosage (bassin d'irrigation, demi-lunes, goutte à goutte) et en

invitant des bénéficiaires à cultiver la terre entre les arbres pour profiter des bénéfices de l'agroforesterie (les arbres enrichissant les sols pour l'agriculture).

Les programmes de réhabilitation environnementale sont des programmes à haute intensité de main d'œuvre, rémunérés en « cash for work », qui peuvent être utilisés pour la dynamisation de l'économie.

Piste de travail 1.4 : Concevoir une réponse reliant le court et le moyen terme

En situation de crise humanitaire, c'est la demande (c'est-à-dire le besoin des populations) et non la disponibilité de la ressource qui fixe le niveau de prélèvement d'une ressource naturelle. Il est donc important pour les acteurs humanitaires de **chercher à savoir si le prélèvement est durable ou pas** (comme étant supérieur au taux de renouvellement de la ressource) en effectuant sondages piézométriques, calculs de production forestière et études pédologiques.

Si l'utilisation de la ressource n'est pas durable, il est nécessaire de **conduire des activités d'atténuation de l'impact** des camps et sites. Trois approches peuvent être utilisées : l'optimisation de l'utilisation de la ressource, le remplacement de la ressource par une autre et le renouvellement du stock de la ressource. Les trois démarches peuvent, et parfois doivent, être combinées.⁵

Ces activités doivent être mises en place **le plus tôt possible** : plus on attend, plus la satisfaction des besoins des populations sera difficile et plus il faudra mettre en place des activités de réhabilitation de la ressource qui seront coûteuses. Il est intéressant de noter que les camps et sites de l'Est du Tchad sont répartis le long d'un gradient climatique : plus on monte vers le Nord et plus on va vers un milieu fragile (désertique). La situation au Nord-est préfigure celle du Sud-est dans quelques années et constitue un terrain d'expérience.

Idéalement, **les activités d'atténuation de l'impact environnemental sont mises en place dès le début des programmes**, et sont donc *intégrées* dans la réponse humanitaire. Comme pour la prise en compte de la Qualité, on ne fait pas un programme, puis son atténuation environnementale : on le conçoit comme « optimisé environnementalement ». Cela passe par la prise en compte de l'impact environnemental dans la méthodologie de l'acteur et dans ses choix logistiques, dès avant la survenue de la crise.

Ici, au Tchad, il convient de travailler – dès aujourd'hui – sur deux types de prise en compte du court et long terme :

- Mettre en œuvre des activités de réduction de l'impact environnemental dans les programmes déjà en place, maintenant que les habitudes sont prises et que les ressources sont difficiles d'accès.
- Définir une méthode pour intégrer l'environnement dans les futurs programmes d'urgence pour ne pas refaire les mêmes erreurs si, demain, il y a un nouvel afflux de réfugiés ou de déplacés.

Malgré la prise de conscience des acteurs, il est à prévoir qu'il faudra **vaincre des facteurs de résistance** tel le désir d'employer tous les moyens pour satisfaire les besoins humains lors de l'urgence aiguë, l'impression de provisoire qui ne nécessite pas la prise en compte du long-terme lors de la post-urgence, la difficulté d'être économe en ressources tant qu'elles sont facilement disponibles, etc.

Il est important pour les ONG de **développer leurs compétences environnementales**. Le personnel humanitaire (coordonateurs de programmes, techniciens et logisticiens) a besoin d'être sensibilisé et formé. Toutefois, il est aussi important de faire appel à de nouveaux collaborateurs : chargé(e) des ressources énergétiques (le solaire, l'éolien, la méthanisation, etc. pour étudier leur faisabilité) et chargé(e) des ressources naturelles (le bois, l'eau, le sol, la biodiversité, etc. pour leur estimation, protection et renouvellement). Parallèlement, les activités d'atténuation de l'impact environnemental des programmes d'urgence et de post-urgence demandent le **soutien des bailleurs** de fonds.

⁵ Par exemple, pour le bois : promouvoir les foyers améliorés (optimisation), les cuiseurs solaires (remplacement) et reboiser (renouvellement). Pour l'eau : mettre en place de l'irrigation en goutte à goutte (optimisation), la récolte d'eau de pluie (remplacement) et des cordons pierreux (renouvellement).

2.2 Les enjeux de l'eau et assainissement à l'est du Tchad

L'ensemble des acteurs intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à l'Est du Tchad partagent le constat selon lequel la réponse apportée en phase d'urgence (au moment de l'arrivée massive de réfugiés et de déplacés) n'est plus aujourd'hui adaptée à la situation de « *care and maintenance* ». Les installations de la période d'urgence qui fonctionnent encore largement dans les camps de réfugiés et sites de déplacés s'avèrent trop coûteuses et peu maîtrisables par les populations affectées. Leur gestion dépend fortement des acteurs humanitaires. Par ailleurs, elles favorisent l'assistanat des populations affectées. Ces constats commencent à être intégrés par plusieurs acteurs humanitaires dans leurs stratégies d'intervention à l'Est du Tchad.

Pour les camps de réfugiés et leurs alentours, un plan stratégique « eau et assainissement » est à l'œuvre sous la coordination de l'UNHCR. Cette stratégie vise une collaboration des acteurs humanitaires intervenant à l'Est du Tchad avec les autorités administratives et traditionnelles. Elle s'oriente vers la participation des réfugiés et des populations hôtes, la simplification des techniques (exemple : passer des systèmes d'exhaure fonctionnant avec de puissants générateurs à la pompe à motricité humaine) pour permettre l'appropriation par les populations des techniques d'approvisionnement en eau potable et de sa consommation. Concernant plus spécifiquement les sites de déplacés, une stratégie d'harmonisation des pratiques en matière de promotion de l'hygiène est en cours d'élaboration sous l'impulsion de l'UNICEF.

Cependant, les secteurs de **l'assainissement et de la gestion sociale de l'eau** demeurent les « **parents pauvres** » de la mobilisation actuelle. Les enjeux sur lesquels il semble aujourd'hui nécessaire de concentrer les efforts s'articulent autour de quatre points.

Piste de travail 2.1 : Renforcer les efforts sur la mobilisation sociale, la sensibilisation et le renforcement des capacités

La réussite de la participation des populations affectées et de leur appropriation de la gestion des installations hydrauliques dépend de la qualité du dialogue et des interactions entre les acteurs humanitaires et les populations affectées. Les interventions de type sensibilisation, organisation sociale (comité ou autre mode de gestion) et renforcement de capacités, désignées par le vocable « soft », sont aujourd'hui très faibles par rapport aux activités dites « hard » qui désignent principalement la réalisation des ouvrages hydrauliques. Les révoltes, parfois violentes, des populations au moment du remplacement des systèmes d'urgence par des systèmes d'exhaure de l'eau à motricité humaine illustrent l'insuffisance du dialogue entre les acteurs humanitaires et les populations affectées, qui devraient en toute logique aboutir à la collaboration, à l'acceptation de l'évolution de la réponse et des mécanismes de gestion collectivement élaborés.

Ce volet « soft » est essentiel et demande du temps ainsi que des ressources humaines qualifiées (compétences techniques en méthodes participatives). Malheureusement, les réalisations dans ce domaine sont difficilement mesurables et vérifiables par les bailleurs. Est-ce une des raisons pour lesquelles les acteurs humanitaires ont tendance à reléguer ce travail au second plan ? Mais avant tout, les acteurs sont-ils convaincus de l'importance ou de leur responsabilité vis-à-vis de ce travail ?

Les sujets essentiels du travail de sensibilisation sont les suivants :

- Faire assimiler aux populations affectées la distinction entre eau potable et eau « brute »

La distinction entre l'eau brute et l'eau potable apparaît aujourd'hui clairement dans les écrits et les discours au niveau des acteurs humanitaires. Cependant, les observations auprès des populations affectées montrent que cette distinction est encore peu ou pas du tout assimilée. D'une manière générale, l'évolution de la réponse en eau s'oriente vers l'installation de pompes à motricité humaine (PMH) qui permettront l'approvisionnement d'une certaine quantité d'eau potable (à moindre quantité par rapport aux installations actuelles) complétée par des sources alternatives (eau des wadis, eau des marres naturelles ou artificielles, etc.). Il faut dès lors distinguer deux cas : lorsque la ressource en eau brute existe et est facilement accessible et lorsque cette ressource alternative est soit inexistante, soit particulièrement complexe.

Dans le cas où les deux ressources sont disponibles et accessibles (eau potable et eau brute), la mise en pratique de cette distinction par les populations affectées est indispensable pour assurer que la quantité

d'eau potable provenant des PMH est exclusivement affectées à son utilisation adéquate (boisson, cuisine, etc.) et que les sources alternatives couvrent les autres besoins en eau (construction, abreuvement des animaux, maraîchage, etc.). Cet enjeu apparaît bien, par exemple, à Kerfi (site de déplacés et village autochtone) : le nombre de pompe à motricité humaine permet de fournir théoriquement entre 5 à 8 litres d'eau potable par personne et par jour et la proximité du wadi permet un approvisionnement illimité en eau brute. Une analyse plus approfondie des contraintes de la sensibilisation, des opportunités à élaborer une stratégie de communication auprès des différentes communautés autour de la question de l'eau (sa qualité et ses utilisations indiquées) et la mise en place de structures de gestion vigilantes et efficaces constituent les défis à relever.

Dans les cas où la ressource est moins – voire pas du tout – accessible ou bien pose des problèmes d'insécurité dus aux déplacements du fait de son éloignement, la priorité est la recherche de ressources alternatives durables et adaptées.

- Réfléchir durablement la gestion sociale de l'eau

L'appropriation des installations hydrauliques par les populations, ainsi que leur autonomisation dans la gestion de ces installations dépendra de la qualité de l'ingénierie sociale de l'ensemble des acteurs impliqués dans le secteur de l'eau à l'Est du Tchad. L'expérience des acteurs de développement intervenant dans la mise en place des points d'eau et de leur gestion sociale⁶ à l'Est du Tchad peut constituer une source d'inspiration efficace.

En matière de communication, à titre d'exemple, on peut regretter l'absence presque systématique de messages liés à l'hygiène, à l'eau, au respect de l'environnement (propreté du camp par exemple) au niveau des lieux publics tels que les points d'eau, les écoles, les centres de santé, ou encore l'absence de messages peints sur les murs des latrines publiques lorsque celles-ci sont construites en briques, ou sur les murets qui parfois entourent les points d'eau.

- Anticiper l'appropriation et l'autonomisation sur les nouveaux sites, systématiser l'approche participative

Dans l'hypothèse où de nouveaux camps, de nouveaux sites seraient installés, l'enjeu sera de tirer les leçons de l'expérience en ne créant pas ou en cherchant à atténuer les phénomènes de dépendance vis-à-vis de l'aide. Cette remarque pourrait être étendue aux sites de déplacés les plus récents, et encore relativement préservés de cette tendance à l'assistantat.

De façon générale, concevoir des programmes d'aide préservant au maximum l'autonomie des populations et favorisant leur implication constitue un enjeu important pour les acteurs humanitaires.

Piste de travail 2.2 : Explorer plusieurs modalités d'autonomisation⁷

Les acteurs sont bien conscients aujourd'hui du caractère durable et complexe de la crise et s'accordent sur la nécessité d'aller vers « l'autonomisation », la simplification et une meilleure implication de l'Etat et des populations.

- Encourager les stratégies d'autonomisation individuelle (de la famille)

Il s'agit de privilégier – lorsque cela est possible - les techniques facilement reproductibles ou transportables dans les villages de retour : par exemple rechercher, encourager et promouvoir les techniques alternatives de production d'eau potable à moindre coût à échelle familiale, combinant eaux de surface (ou nappe superficielle) avec des filtres à sable de fabrication endogène avec des matériaux locaux (jarre par exemple). En matière d'assainissement, et plus particulièrement de dispositif de gestion des excréments, il s'agit de

⁶ Notons par exemple que le Schéma Directeur de l'Eau fixe deux critères pour l'attribution d'un point d'eau moderne : premièrement, la création d'un comité de gestion et la constitution d'une caisse eau (constituant l'acceptation par les villageois des conditions de participation au programme) ; deuxièmement, la taille du village supérieure à 300 personnes.

⁷ Le terme autonomisation indique pour le secteur eau et assainissement la prise en charge autonome des populations pour l'approvisionnement et la consommation de l'eau potable et de l'eau brute.

rendre les familles les plus autonomes possibles dans la construction de latrines adaptées au contexte, par de la formation et de la sensibilisation sur les matériaux utilisés.

- Prendre systématiquement les décisions avec l'Etat et renforcer ses capacités, pas seulement techniques

En lien avec les initiatives visant à renforcer les moyens techniques de l'Etat (en matière de forage par exemple), il serait bon de renforcer également les capacités de l'Etat en matière de connaissance sur la ressource (suivi piézométriques par exemple) et de gestion de cette connaissance, élément fondamental qui lui permettra de prendre les décisions. Il s'agit de donner les moyens à l'Etat pour collecter les données puis organiser et harmoniser cette collecte.

Pour aider l'Etat à jouer pleinement son rôle dans la gestion de la ressource hydrique à l'Est, il est nécessaire d'envisager un renforcement de la présence du Ministère de tutelle au niveau de la délégation régionale d'Abéché comme sur le terrain, proche des utilisateurs et des infrastructures (populations résidentes et réfugiées). Le besoin de création d'antennes opérationnelles de la Direction de l'Hydraulique à Iriba, Guereda, Farchana, Goz Beida en particulier a été discuté avec plusieurs acteurs sur le terrain.

Le **Code de l'Eau et le SDEA** apparaît toujours comme un outil incontournable. C'est pourquoi il est urgent de diffuser et promouvoir auprès de tous les acteurs la récente synthèse opérationnelle du SDEA, élaborée par un agent de la Direction de l'Hydraulique.

Piste de travail 2.3 : Soutenir les efforts de partage des connaissances et d'amélioration des mécanismes de coordination entre tous les acteurs, y compris l'Etat

- Harmoniser les stratégies

Aujourd'hui, certaines ONG cherchent à réaliser des activités avec une participation maximale des communautés tandis que d'autres ONG interviennent - sur des territoires contigus - dans des logiques d'assistance plus ou moins poussées (rémunération des comités de l'eau, par exemple).

Il y a un véritable enjeu à réfléchir globalement la réponse à la crise « Est du Tchad », ce qui ne veut pas dire qu'il faille ignorer les spécificités propres à chaque situation : harmonisation ne veut pas dire uniformisation, car les stratégies doivent se réfléchir aussi de façon différenciées en fonction de la capacité économique des populations.

- Soutenir les efforts visant à rendre plus efficaces les mécanismes de coordination

Comme cela est expliqué plus haut (cf. Contexte), la coordination du secteur « eau et assainissement » est toujours divisée en deux avec d'un côté l'UNHCR pour les camps de réfugiés et de l'autre l'UNICEF en tant que leader du cluster WASH pour le reste des personnes affectées. Cette séparation entraîne sans doute des « pertes de connaissance » car la plupart des problématiques sont similaires et les expériences des uns pourraient tout à fait profiter aux autres.

A défaut d'avoir un système unique de coordination, les efforts actuels pour renforcer les échanges entre les deux systèmes sont à encourager.

Piste de travail 2.4 : Encourager et accompagner les innovations durables en matière d'assainissement

Si le volet « assainissement » est présent dans la plupart des stratégies, on peut regretter d'une part que, sur le plan théorique, il soit peu ambitieux (en comparaison du secteur de l'eau) et, d'autre part, que sur le terrain, dans la réponse actuelle à l'Est du Tchad, l'assainissement reste en retrait, et très peu discuté dans les réunions (de coordination ou sectorielle).

D'un point de vue stratégique, encourager les latrines familiales plutôt que les latrines communautaires semble une bonne orientation. Le problème du manque d'espace pour creuser des latrines est moins prégnant aujourd'hui que pendant la période des « latrines communautaires » mais il se pose quand même au niveau des concessions des familles et demeure une préoccupation si les camps devaient perdurer longtemps.

Le risque de contamination des nappes ou des eaux de surface n'est pas équivalent partout. Le risque semble majeur autour de Koukou, compte tenu de la hauteur de la nappe. Les zones d'écoulement (en saison pluvieuse) près des wadis devraient également faire l'objet d'une attention particulière.

En matière de recherche de solutions durables adaptées à un contexte de crise durable, il semble que **la pit latrine rudimentaire ne soit pas la seule réponse possible.**

- Les systèmes de latrines sèches écologiques (soit à déshydratation, soit à compost, soit à séparation des urines à la source) sont techniquement bien adaptés au contexte de l'Est du Tchad. En revanche, ces systèmes ont dans la majorité des cas rencontré des résistances culturelles. Les populations n'accepteraient pas de manipuler les matières fécales, même une fois compostées, car cela est contraire à leur culture.
- Des expériences pilotes de latrines vidangeables sont tentées par SECADEV (une ONG tchadienne). Le système est écologique, ayant pour objectif à la fois l'économie d'espace et la réutilisation des matières compostées en agriculture.
- Par ailleurs, des systèmes intermédiaires (entre la latrine classique et la latrine écologique) sont tout à fait possibles et à encourager.
- Par exemple, dans les camps de Touloum et Iridimi où CARE intervient, des latrines collectives avec séparation à la source des urines sont mises en place dans le but de prolonger la durée de vie des latrines, mais sans objectif de récupération. CARE n'est d'ailleurs pas convaincue que le contexte culturel puisse permettre la manipulation des urines et ce d'autant plus que les réfugiés ont faiblement (voire pas du tout) accès aux terres agricoles. Selon CARE, l'utilisation de l'urine comme engrais semble donc peu appropriée au contexte.
- La technique de l'« arborloo » qui consiste à planter un arbre fruitier à l'emplacement de l'ancienne latrine constitue une réponse tout à fait valable (à suivre à Dogdoré).

Pour encore plus respectueux de l'environnement et « boucler la boucle », les matières hygiénisées (compostées ou déshydratées) devraient être réutilisées en agriculture. Dans certains cas, les terres agricoles situées aux alentours des wadis sont surexploitées (c'est le cas par exemple autour de Farchana et dans les sites de déplacés autour de Goz Beida) et la valeur agronomique de ces systèmes permettraient de répondre à un réel besoin en restaurant la fertilité des terres.

Certes, les obstacles sont majeurs : habitudes culturelles, difficultés d'accès à la terre pour les réfugiés et déplacés, instabilité et insécurité freinent l'investissement dans des solutions durables. La première étape serait probablement de sensibiliser et encourager les populations quelles qu'elles soient à valoriser le fumier animal présent en quantité.

Le coût semble également constituer une contrainte majeure mais qui pourrait être contournée si les bailleurs s'engageaient fermement pour soutenir ces systèmes là où ils sont acceptables socialement.

2.3 Dynamique économique et sécurité alimentaire pour les populations affectées à l'Est du Tchad

Pour contribuer au renforcement des activités économiques des populations affectées (cf. Contexte), plusieurs programmes sont lancés dans les camps de réfugiés et sur les sites de déplacés. Le HCR et plusieurs autres bailleurs soutiennent ces projets. Cette mission s'est concentrée sur l'analyse des potentialités socioéconomiques, climatiques et politiques qui pourront permettre d'aller dans la direction d'une certaine autonomisation économique des populations affectées à l'Est du Tchad en analysant la situation, les potentialités et les contraintes spécifiques auxquelles sont confrontés les différents types de populations : réfugiés soudanais, populations tchadiennes affectées par les déplacements.

2.3.1 Les enjeux du processus de soutien aux initiatives économiques⁸ pour les réfugiés soudanais à l'Est du Tchad

Plusieurs acteurs humanitaires mettent en œuvre des programmes de soutien aux activités économiques dans les camps de réfugiés. Ces programmes couvrent souvent les activités telles que :

- Le soutien à l'agriculture et à l'élevage. Les acteurs humanitaires interviennent dans le soutien à l'agriculture à travers la négociation des terres pour la pratique de l'agriculture et le maraîchage par les réfugiés, la distribution d'intrants agricoles (semences, matériels agricoles, etc.), formation pour des techniques agricoles, etc. Des activités de soutien à l'élevage (traitement des animaux, formation des auxiliaires vétérinaires, etc.) sont également mises en œuvre (comme dans les camps de Goz Amer, de Bredjing et de Treguine).
- La promotion d'activités génératrices de revenus. Des formations professionnelles (coiffure, couture, confiserie, etc.) parfois suivies d'attribution de kits professionnels ou de microcrédits pour lancer les activités professionnelles sont organisées dans plusieurs camps de réfugiés (exemple des camps de Bredjing et de Treguine). Certaines fois, des activités de « *cash for work* » sont organisées (par exemple dans le camp de Djabal pour la construction d'une marre artificielle pour retenir l'eau pendant la période des pluies).

Néanmoins, la mise en œuvre des programmes de soutien aux initiatives économiques n'atteint aujourd'hui qu'un faible pourcentage des réfugiés (inférieur à 20%). En outre, la taille de ces activités par ménage est faible (pour l'agriculture par exemple, la superficie cultivée par ménage impliqué dans les programmes agricoles est généralement inférieure à 0,5 ha). Parallèlement aux programmes de soutien aux initiatives économiques, certains réfugiés sont impliqués dans des activités économiques sous leurs propres initiatives (travail journalier, agricultures, petits commerces, moulins, etc.). Selon le VAM 2008⁹, 20.3% des ménages réfugiés pratiquent l'agriculture et 31.6% de ménages pratiquent le travail journalier.

Pour la grande majorité des réfugiés impliqués dans les activités économiques, les revenus provenant de leurs activités économiques actuelles sont faibles et permettent seulement d'avoir des ressources pour compléter les rations alimentaires provenant des distributions alimentaires (achat des denrées manquantes telles que le poisson, les condiments, etc.) et pour assurer d'autres sources de dépense telles que l'habillement, les loisirs, etc.

Actuellement, la sécurité alimentaire des réfugiés est, en principe, totalement prise en charge par les distributions générales des vivres (pour une ration alimentaire journalier de 2100 kcal)¹⁰. Certaines contraintes liées à la disponibilité de vivres et à la sécurité peuvent entraîner des diminutions des rations ou la suspension des activités humanitaires dans certains camps de réfugiés. Cependant, la gestion de la sécurité alimentaire des réfugiés par les acteurs humanitaires est globalement maintenue sous contrôle sans incident majeur.

La communauté internationale n'envisage pas, à l'heure actuelle, la réduction de l'assistance humanitaire¹¹ même si, comme on peut l'observer pour le secteur de l'eau et assainissement, des processus sont en cours pour renforcer la participation des réfugiés et simplifier les techniques d'approvisionnement en eau potable afin de permettre leur appropriation par les réfugiés.

S'investir dans le processus favorisant une certaine autonomisation implique une vision long à terme du séjour des réfugiés. L'idée de démarrer le processus d'autonomisation économique est liée au pronostic partagé au sein de la communauté humanitaire que le séjour des réfugiés soudanais au Tchad sera encore long. Néanmoins, la disponibilité de terres cultivables, les conditions sociales, économiques, climatiques et légales sont peu favorables actuellement pour une autonomisation réussie. En effet, le processus d'autonomisation économique des réfugiés soudanais à l'Est du Tchad est aujourd'hui face à un certain nombre de défis décrits ci-dessous.

- **Une faible disponibilité de terres cultivables autour des camps de réfugiés.** La zone de concentration des réfugiés (le Nord-est du Tchad) est caractérisée par des conditions peu favorables à l'agriculture (par exemple, la pluviométrie varie entre 100 à 400 mm par an). La taille de la population réfugiée par rapport à la population autochtone de la zone de présence des réfugiés à l'Est est très

⁸ Au Tchad, plusieurs acteurs parlent de programme d'autonomisation. Cela laisse entendre qu'une autonomisation économique des réfugiés soudanais à l'Est du Tchad est possible alors que les conditions de ces réfugiés montrent le contraire.

⁹ PAM, Novembre 2008, Enquête sur les Capacités d'Autosuffisance Alimentaire des Réfugiés, Déplacés et Retournés à l'Est du Tchad.

¹⁰ Depuis le 1^{er} mars, le PAM programme des distributions générales de vivre pour 2314 Kcal/jour dans le but de compenser le coût de la mouture des grains.

¹¹ Nous désignons par assistance humanitaire la provision gratuite de biens (vivres, non vivres, eau potable, médicaments, etc.).

importante (plus de 250 000 sur environ 750 000, soit une augmentation d'environ 33% de la population). Certaines zones abritent jusqu'à 60 000 réfugiés (exemple des camps de Bredjing et Treguine autour d'Hadjer Hadid). Compte tenu du fait que la plupart des réfugiés sont des agriculteurs, il est très difficile, voire impossible, dans les conditions actuelles, d'assurer une disponibilité de terres cultivables de bonne qualité et en quantité suffisante (environ 2 hectares par ménage)¹² pour les populations réfugiées dans un rayon inférieur à 10 km des camps (pour permettre aux réfugiés de cultiver les terres tout en habitant des les camps).

- **Une difficile relation** (de collaboration et d'acceptation) **entre les réfugiés et les populations autochtones**. Les relations entre les deux populations demeurent généralement tendues. Les populations autochtones manifestent leurs mécontentements par rapports aux différences de conditions de vie entre les camps de réfugiés et les villages environnants. Cette relation tendue a une influence sur les négociations des terres pour les réfugiés en les rendant difficiles pour les acteurs humanitaires et pour les réfugiés. Certains réfugiés arrivent certes à négocier des terres auprès des propriétaires tchadiens mais cela est presque exclusivement sous forme de location avec des loyers allant jusqu'à 40% de la récolte.
- **La faible motivation des réfugiés** à s'investir dans des activités économiques en raison des conditions actuelles d'assistance totale. Plusieurs acteurs humanitaires soulèvent les difficultés à motiver les réfugiés pour des activités comme l'agriculture. Une des raisons de cette réticence est la création d'un état d'esprit d'assisté. Une explication semble être l'inquiétude des réfugiés par rapport au fait que le développement des activités économiques pourrait être une phase préparatoire à un retrait de l'assistance alimentaire. Dans les conditions actuelles où les possibilités de pratiquer l'agriculture sont très limitées, les réfugiés semblent par conséquent prudents et ne donnent pas l'impression d'être capables de subvenir à leurs besoins de façon autonome en pratiquant de l'agriculture.
- **Circulation actuellement limitée des réfugiés sur le territoire tchadien**. La distribution de cartes d'identité aux réfugiés vient tout juste de démarrer pour les réfugiés soudanais à l'Est du Tchad¹³. Avec cette carte d'identité, les réfugiés pourront circuler librement et auront le droit de travailler sur le territoire tchadien. En attendant de recevoir les cartes d'identité, les réfugiés ne peuvent circuler qu'à condition d'obtenir une autorisation auprès de la CNAR¹⁴. Cette autorisation de circuler est limitée à une durée de trois mois, ce qui ne permet pas aux réfugiés de se déplacer pendant une saison culturale entière pour cultiver les terres éloignées des camps de réfugiés.
- **Faible intérêt des acteurs de développement**. Les acteurs internationaux et les interventions dans les zones touchées par les déplacements à l'Est du Tchad relèvent en grande partie du secteur de « l'urgence ». Très peu de bailleurs et acteurs internationaux sont actuellement engagés dans des actions de développement dans les zones de présence des réfugiés et des déplacés : on retrouve seulement : la Commission Européenne (PAS-EU), l'Agence Française de Développement (PAS-AFD), la GTZ, la Coopération Suisse et la FAO. Des activités de relèvement précoce sont prévues par le PNUD mais n'ont pas encore débutées sur le terrain. Certaines ONG capables d'intervenir à la fois dans l'urgence et dans le développement (ACTED, Oxfam, Africare, etc.) le font en réalité très peu à l'Est du Tchad par manque de soutien des bailleurs (selon certaines d'entre elles). L'instabilité de la zone est le principal argument réduisant l'intérêt des acteurs classiques de développement.

A côté de ces contraintes et enjeux, quelques éléments peuvent constituer des opportunités pour le processus d'autonomisation économique des réfugiés. C'est le cas des interventions de certains acteurs de développement dans l'Est du Tchad. En effet, des acteurs de développement (exemple de la GTZ et de la coopération suisse) interviennent dans la zone sur des techniques de récupération des sols (seuils d'épandage, cordons pierreux, etc.). Certaines interventions de ces acteurs s'adressent aux zones des camps de réfugiés (exemple du projet de la GTZ de sécurisation des bases de vie autour des camps de réfugiés¹⁵, et du programme de protection de l'environnement de la zone des réfugiés de la Coopération suisse¹⁶) La collaboration entre les acteurs de développement et les acteurs humanitaires est encore très

¹² Qui constitue, selon l'ONDR, la moyenne de la zone cultivée par ménage pour la population autochtone de la zone de présence des réfugiés.

¹³ Le 1^{er} juin 2009, les premières cartes d'identité ont été distribuées aux réfugiés soudanais du camp de réfugiés de Gaga. Il est prévu la distribution de 110 000 cartes d'identité aux réfugiés soudanais à l'Est du Tchad d'ici la fin de l'année.

¹⁴ Commission Nationale d'Assistance aux Réfugiés

¹⁵ L'existence de ce projet a été remarquée dans la zone de Hadjer Hadid.

¹⁶ Ce projet démarre prochainement dans la zone de Guéréda.

faible. Des initiatives sont actuellement lancées par la GTZ pour renforcer cette collaboration (Tribune des développeurs et humanitaires).

Une expérience d'autonomisation en cours au Sud du Tchad pour les réfugiés centrafricains pourrait proposer quelques pistes de réflexion pour l'Est. Cependant, les éléments cités ci-dessus montrent que la situation des réfugiés centrafricains au Sud du Tchad est très différente de celle des réfugiés soudanais à l'Est. En effet, au Sud du Tchad, on observe une homogénéité des populations et une faible pression sur les ressources. Par ailleurs, les mécanismes de mise à disposition de terres cultivables et de pâturages fonctionnent, les réfugiés sont fermement engagés à travailler pour se prendre en charge et du point de vue légal, il n'existe aucune restriction vis-à-vis du droit de travail et de circulation sur le territoire tchadien¹⁷.

Piste de travail 3.1 : Clarifier les objectifs de l'autonomisation économique des réfugiés soudanais à l'Est du Tchad

Dans les conditions actuelles, les interventions des acteurs humanitaires ne pourront pas permettre d'atteindre une autonomisation économique significative des réfugiés. Cela oblige à considérer les éléments du contexte (contraintes et opportunités), les ressources et les engagements existants/nécessaires (politiques et financiers) de façon à clarifier les objectifs du processus d'autonomisation économique des réfugiés.

Deux scénarios principaux peuvent être envisagés :

- Scénario 1 : Le processus d'autonomisation vise seulement à « **Accompagner les efforts des réfugiés pour l'amélioration de leurs conditions de vie en complément de l'assistance humanitaire** ». La situation observée actuellement peut être assimilée à cet objectif du fait du maintien de l'assistance humanitaire et des programmes de soutien à l'agriculture à petite échelle, formations professionnelles, AGR, CFW, etc. Il n'y a pas de grands investissements pour augmenter les surfaces cultivables et/ou fournir de nouvelles sources d'activités économiques. Renforcer les capacités des réfugiés (formation en techniques agricoles, formation professionnelle, etc.) présente tout de même un avantage pour le long terme (LRRD) car les techniques apprises et pratiquées pendant le séjour dans les camps de réfugiés peuvent être appliquées après le retour dans le pays/village d'origine.
- Scénario 2 : Le processus d'autonomisation vise à « **Atteindre une autonomisation significative (partielle ou complète)** qui impliquerait une diminution ou une suppression de l'assistance humanitaire (distribution générale des vivres, prise en charge autonome des points d'eau par les communautés, etc.), comme cela se passe pour certains réfugiés centrafricains au Sud du Tchad. Pour cette option, il sera nécessaire d'envisager des interventions à grande échelle de récupération des terres arides pour les rendre cultivables (à travers la mise en place des seuils d'épandage, les techniques de « demi-lune »¹⁸, les « zaï »¹⁹, etc.), d'intensification agricole (utilisation des fertilisants naturels tel que le fumier, adoption de nouvelles techniques agricoles adaptées) et de soutien à l'élevage. La recherche de nouvelles activités économiques telles que des activités à haute intensité de main-d'œuvre (exemple : les grands travaux de récupération de sols). Malgré ces interventions, la satisfaction des besoins en terre agricole semble difficile, voire impossible pour certaines zones telles que la zone du camp de réfugiés d'Ouré Cassoni.

Pour le Scénario 2, une volonté politique et un engagement de l'ensemble des acteurs (Etat tchadien, acteurs humanitaires et de développement) pour atteindre l'autonomisation économique des réfugiés seront nécessaires comme le montre l'expérience du processus d'autonomisation des réfugiés centrafricains dans le Sud du Tchad. Aussi, les enjeux importants des expériences d'autonomisation devront être pris en considération : par exemple, la gestion du temps (être préparé à l'accompagnement des réfugiés pendant le temps nécessaire pour leur accumulation du capital social et économique et faire en sorte que les

¹⁷ François Grunewald, Bonaventure G. Sokpoh, Laurent Saillard (Juillet 2008) : Etude interne stratégique « Analyse des besoins au Tchad en support aux actions humanitaires Existantes et à venir soutenues par la commission européenne aide Humanitaire - DG ECHO

¹⁸ Technique agricole qui constitue à creuser un trou à la forme d'un demi-cercle d'environ 15 cm de profondeur et 1,5 m de diamètre. L'ensemble des trous sont disposés en quinconce sur la parcelle et creusés de façon à retenir l'eau du ruissellement. La culture est faite dans les trous où est retenue l'eau.

¹⁹ Technique agricole qui consiste à planter le mil dans un trou dans lequel est placée de la fumure animale.

interventions ne ratent pas les périodes cruciales des saisons agricoles) et la gestion de la turbulence (gestion de l'arrivée massive éventuelle de nouveaux réfugiés).

L'évolution de la situation des réfugiés au Tchad, le contexte au Darfour ainsi que le cadre politique et légal de l'accueil des réfugiés soudanais par l'Etat tchadien méritent d'être approfondis et suivis pour adapter la stratégie la plus adaptée (autonomisation totale ou non) à la situation des réfugiés soudanais à l'Est du Tchad.

2.3.2 Vers une autonomisation partielle des populations déplacées et retournées

Les populations déplacées

Les populations déplacées font preuve d'une plus grande activité économique d'une manière générale. Comparée à la situation des réfugiés, les déplacés ont plus facilement accès à la terre du fait d'être situés dans le sud-est où les conditions sont plus favorables à l'agriculture, d'être tchadiens et d'être déplacés ou retournés dans des zones où ils sont moins ou pas du tout en conflit interethniques avec les autochtones.

D'une manière générale, l'assistance humanitaire pour les déplacés est partielle et basée sur les informations concernant les capacités de production et le niveau de vulnérabilité des populations déplacées et retournées. En effet, plusieurs processus sont mis en place de façon à adapter l'assistance humanitaire au niveau de l'accumulation du capital social et économique des déplacés (par exemple, l'analyse et cartographie de la vulnérabilité conduite par le PAM chaque année²⁰, les enquêtes menées par le CICR dans l'Assounga²¹, l'évaluation de la sécurité alimentaire réalisée par Oxfam GB et Concern Worldwide autour de Goz Beida et Kerfi²² et la surveillance de la sécurité alimentaire du site de déplacés de Dogdoré conduite par ACF).

Le processus d'autonomisation est bien avancé dans l'Assounga où, sur la base des informations sur les capacités de production, le CICR a proposé d'éviter des distributions générales de vivres l'année dernière, les interventions humanitaires s'étant concentrées sur le renforcement des capacités productives.

Les populations retournées

Dans certaines zones, des retours des populations dans leurs villages d'origine sont observés comme à Kerfi, Koukou et Am Timan où la taille de la population retournée est estimée entre 18 000 et 20 000 personnes. L'amélioration des conditions de sécurité est la principale raison de retour. D'une manière générale, les retours demeurent fragiles dans plusieurs zones (exemple des villages de retour situés aux alentours de Kerfi) car les réconciliations ou les solutions durables de gestion des conflits ne sont pas encore établies. Les processus de dialogues intercommunautaires sont actuellement en cours.

Les principales décisions sur la programmation des distributions alimentaires sont généralement prises sur la base des informations de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité du PAM comme cela est le cas par exemple pour l'année 2009. Cette décision est globale pour les populations des sites de déplacés et celles des villages de retour ciblés. Cependant, il existe des différences plus ou moins significatives d'accès à la terre entre les différents types de populations affectées comme le montrent les données du VAM 2008 « [...] dans les sites, plus d'un ménage sur deux (52.2%) ont pratiqué l'agriculture sur des superficies réduites à cause des difficultés d'accès à la terre. Les retournés ayant de facilités d'accès aux terres ont pleinement pratiqué l'agriculture (77.89%) »²³. Dans le village de retour d'Agourtoulou que cette mission a visité, l'insécurité alimentaire n'est pas citée comme le problème prioritaire. En effet, l'exercice de priorisation des problèmes dans ce village a donné la liste suivante par ordre de priorité : l'eau, la santé, l'éducation, l'agriculture. De même, il existe des différences de niveau d'accès à la terre entre les déplacés venant des villages situés à une distance d'environ 10 à 15 Km (qui, pour une grande partie d'entre eux, ont la possibilité d'aller cultiver leur terres dans leurs villages d'origine) et les déplacés venant des villages situés à

²⁰ PAM, Novembre 2008, Enquête sur les Capacités d'Autosuffisance Alimentaire des Réfugiés, Déplacés et Retournés à l'Est du Tchad

²¹ CICR, Mars 2008, Enquête sur l'impact des distributions CICR sur les récoltes 2008 dans l'Assounga et les zones frontalières du Sila

²² Oxfam GB et Concern Worldwild, Mai 2008, Evaluation de la Sécurité Alimentaire, Populations Déplacées et Villages Hôtes, Goz Beida et Kerfi

²³ PAM, Novembre 2008, Enquête sur les Capacités d'Autosuffisance Alimentaire des Réfugiés, Déplacés et Retournés à l'Est du Tchad

une distance d'environ 200 km et plus (qui recherchent les terres auprès des autochtones et sont parfois amenés à louer les terres ou à cultiver des terres de fertilité moindre).

Piste de travail 3.2 : Renforcer le diagnostic pour une intervention plus adaptée à la situation des déplacés et retournés à l'Est du Tchad

Il est important de maintenir et de renforcer l'effort de définition d'une assistance alimentaire basée sur l'analyse des capacités des populations affectées (déplacées et retournées) par souci d'éviter de perturber les dynamiques économiques des sites et les villages de retours ainsi que la motivation pour la production des populations déplacées et retournées. Pour renforcer la connaissance des capacités productives des populations, il est nécessaire de compléter les études actuelles par des informations de suivi des campagnes (pluviométrie, couverture végétale, images satellites, etc.), des superficies emblavées, des estimations de rendements des cultures (à travers les carrés de rendement par exemple), etc. Aussi, il sera utile d'harmoniser les types d'informations collectées de façon à pouvoir comparer les données dans différentes zones. Ces études méritent d'être réalisées à temps de façon à compléter l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité du PAM qui constitue la principale base de décision pour les distributions alimentaires.

Piste de travail 3.3 : Maintenir/renforcer le soutien au retour et suivre de très près le processus de villagisation

Dans l'hypothèse que les conditions sécuritaires s'améliorent progressivement avec les efforts actuels de soutien aux processus de dialogues intercommunautaires, le soutien au retour volontaire mérite d'être maintenu à travers le soutien au développement agricole (encadrement agricole) et les interventions à caractère de développement pour les autres secteurs (eau potable, santé, éducation, etc.). Les interventions en cours des PAS (UE et AFD) ainsi que les projets eau et assainissement dans les villages de retour sont les bienvenus. Il sera important d'éviter la concentration de ces activités dans un petit nombre de villages accessibles.

Certains déplacés ne pourraient pas retourner dans leurs zones d'origine dans le court/moyen terme du fait de relations potentiellement conflictuelles avec les populations vivant aux alentours de leurs villages. Pour apporter une solution durable à ces populations, le gouverneur de Goz Beida a proposé l'idée de la « villagisation » qui consisterait à attribuer un espace pour ces populations et favoriser leur autonomisation rapide en allouant les moyens de production (terres cultivables et de pâturages) et en créant de bonnes conditions de vie (eau, éducation, santé, etc.). Quatre villages test sont prévus. Ce processus, actuellement en attente, mérite d'être suivi pour s'assurer de l'engagement de l'Etat tchadien et des acteurs humanitaires et de développement (internationaux et nationaux) pour accompagner le processus. Aussi, il est important de garantir le caractère volontaire des populations participant à ce processus.

2.4 Les processus Qualité des ONG à l'Est du Tchad

Cette étude s'est concentrée sur les démarches qualité au sein des ONG intervenant à l'Est du Tchad dans le but d'identifier des bonnes initiatives à partager et capitaliser entre ONG. Pour ce faire, elle a exploré la définition de la notion de la qualité par les ONG, ainsi que leurs critères et démarches au siège, et a comparé ces éléments avec ce qui se met réellement en place au Tchad tout en analysant les contraintes.

Pour les ONG rencontrées, l'attention apportée à la qualité des interventions est relative à trois éléments principaux : (1) la couverture des besoins essentiels ; (2) le suivi des objectifs, résultats, indicateurs ; (3) un impact positif à long terme (vers l'appropriation et l'autonomisation, l'idée étant que les réfugiés et les déplacés rentrent chez eux avec de nouveaux savoirs, compétences et habitudes). Les éléments cités par les ONG correspondent à 3 critères (A - Le projet répond à un besoin démontré, B - Les objectifs du projet sont atteints et D - Le projet vise un impact positif au-delà de l'intervention) sur 12 du COMPAS Qualité²⁴.

²⁴ COMPAS Qualité : Critères et Outils pour la Mise en œuvre et le Pilotage d'une Assistance Humanitaire de Qualité (www.compasqualite.org), Méthode d'assurance qualité développée par le Groupe URD

En termes de démarches visant l'amélioration de la qualité des interventions, plusieurs exemples intéressants ont été trouvés. Pour certaines ONG, les sièges ont aussi marqué une volonté forte d'améliorer la qualité de leurs actions, par une démarche d'accréditation ISO, ou HAP (Humanitarian Accountability Partnership), ou même l'adoption de la méthode COMPAS Qualité. Néanmoins, plusieurs travailleurs humanitaires au Tchad connaissent très peu les démarches qualité entreprises au siège de leur organisation. Deux hypothèses sont possibles. Soit les répercussions des engagements du siège sur les activités au Tchad sont pour le moment très faibles, soit les démarches qualité sont si bien intégrées dans les processus de l'organisation que les acteurs sur le terrain respectent cette démarche de qualité sans s'en rendre compte.

Presque toutes les ONG internationales ont des systèmes de suivi et d'évaluation ainsi que des systèmes pour capitaliser et partager les informations en interne, entre les équipes, mais aussi entre le siège et le terrain (exemples : ACTED – AME, Appraisal, Monitoring and Evaluation, Care International – Suivi, Evaluation et Apprentissage, Concern WW – SAL, Strategy, Advocacy and Learning, Oxfam GB – MEL, Monitoring, Evaluation and Learning, etc.).

Sur le terrain, l'objectif le plus souvent cité de ces systèmes est de suivre les indicateurs et de rendre compte aux bailleurs. Le référentiel qualité est le cadre logique. Pour les acteurs sur le terrain, ce sont les rapports intermédiaires plus que des systèmes internes qui les poussent à réfléchir sur l'atteinte des objectifs et l'avancement du projet. En outre, la réflexion sur la pertinence du projet et le suivi des besoins des populations affectées est moins mise en avant. Dans un contexte changeant qui a peut-être évolué depuis le diagnostic et l'écriture de la proposition de projet, il y a rarement un système formel capable d'évaluer l'évolution des besoins.

Dans quelques organisations (telles que Oxfam GB), le suivi et l'évaluation sont consacrés aux responsables de programme. Ils ne parlent pas spécialement de démarche Qualité mais les systèmes internes comme l'outil informatique People Soft, avec la partie OPAL (Oxfam Programme Accountability and Learning)²⁵ les obligent à suivre et à évaluer leurs programmes. Pour d'autres organisations, il existe des postes de 'Suivi et Evaluation' mais il est à noter que ces postes sont vacants actuellement chez plusieurs ONG. Dans ces cas, la fonction de suivi et évaluation est rajoutée à d'autres postes.

Des évaluations externes ont été aussi conduites par quelques organisations, mais les rapports ne sont pas toujours reçus/lus par les acteurs rencontrés sur le terrain. D'autres organisations ont exprimé leur volonté de mener des évaluations externes mais ne trouvent pas de consultants.

Des systèmes moins formalisés qui permettent le suivi des besoins tout au long d'un projet ont été observés au sein des ONG. En plus des informations remontées par le staff national qui est souvent plus en contact avec des populations affectées que le staff expatrié, le suivi se fait principalement à travers la participation des bénéficiaires dans les réunions et les discussions plus informelles ainsi que dans les activités du projet telles que les formations. Ces lieux de rencontres créent la confiance et permettent un contact plus détendu avec les populations. Le résultat est une meilleure compréhension des origines des besoins ainsi des stratégies à adopter pour répondre à ceux-ci. Par exemple, Intermon Oxfam à Koukou, dans le site de Aradib, met en place un système de 'Community Accountability' qui prévoit des réunions une fois par mois avec des Comités de gestion, des promoteurs d'hygiène, et des représentants de ménage. L'objectif est à la fois de rendre compte aux communautés et d'évaluer l'évolution des besoins tout au long du projet. Il s'agit d'éviter de se focaliser sur l'atteinte des objectifs définis dans la proposition de projet pour réfléchir à la pertinence de ces objectifs.

Une initiative pouvant renforcer le diagnostic est conduite par Intersos depuis 2007 : le *Village Profiling*. Ce projet suit la situation humanitaire, les mouvements des populations et regroupe des informations sur les infrastructures en place dans 500 villages dans l'Est du Tchad. Cette base de données, accessible sur internet, représente un important suivi des besoins humanitaires et un état des lieux qui est continuellement mis à jour. L'idée est que tous les acteurs participent et partagent leurs informations. Malheureusement, plusieurs contraintes ont été rencontrées, notamment le manque de temps et de personnel dédié au sein des autres ONG pour enregistrer les informations dans la base de données. Comme la participation au WebSig est facultative, peu d'ONG se donnent le temps de le faire. Le difficile accès à internet pour la plupart des ONG est également une barrière non négligeable.

Les principales contraintes à la mise en œuvre de démarches qualité à l'Est du Tchad sont :

²⁵ Utilisé par Oxfam GB

- **Accès difficile aux populations :**
 - Accès physique : L'insécurité réduit significativement l'accès aux populations et la mise en œuvre des activités de suivi, d'évaluation, etc. En effet, lorsqu'il est possible de se rendre sur le terrain (avec éventuellement des escortes armées qui ne favorisent pas la création d'un climat de confiance entre humanitaires et populations affectées), la priorité est donnée à la réalisation des activités prévues dans les propositions de projet plutôt qu'aux activités pouvant améliorer la qualité des interventions (dialogues de qualité avec les populations, suivi des besoins, évaluations, etc.).
 - Accès culturel : Par manque de possibilité de dialogue avec les populations, la compréhension des facteurs socioculturels est réduite. La réalisation des récentes études sociologiques et anthropologiques dans le Sila est appréciée par plusieurs acteurs intervenant dans cette zone. L'ensemble des acteurs sont conscients de l'importance de la participation des populations mais sont découragés de ne pas pouvoir la mettre en œuvre dans ces conditions d'insécurité.
- La **forte rotation du personnel** des ONG. Un technicien reste au Tchad en moyenne 8 mois, ce qui affecte grandement la capitalisation des expériences à l'Est du Tchad.
- La **courte durée de financement des projets**. La grande majorité des projets mis en œuvre à l'Est du Tchad sont de caractère humanitaire (soutenus généralement par des bailleurs humanitaires). Ce qui donne une durée moyenne allant de 6 à 12 mois. Bien que les acteurs humanitaires puissent rester longtemps dans la même zone, le manque d'assurance pour le renouvellement des financements limite leur capacité ou motivation d'entreprendre des activités avec une vision à long terme.

Piste de travail 4.1 : Renforcer le savoir sur la qualité

Le renforcement de la connaissance des travailleurs humanitaires intervenant au Tchad sur les processus « qualité », les principes de l'assurance qualité, etc., serait très utile. Cela permettrait d'améliorer la qualité des projets en renforçant l'intégration de la qualité en amont des programmes (diagnostic, conception) et de pallier à certaines contraintes citées (contrainte d'accès) en renforçant la définition des priorités en situation d'accès limité aux populations affectées.

Piste de travail 4.2 : Soutenir la capitalisation et l'échange d'expériences entre acteurs humanitaires

Il semble nécessaire de renforcer / intégrer les processus de suivi, d'évaluation et de capitalisation dans le travail quotidien. En effet, il ne faut pas rester sur la bonne conscience des acteurs humanitaires pour suivre les processus dits 'de qualité' : il faut soutenir ce travail, le financer et donner des moyens en termes de ressources humaines et de temps.

Piste de travail 4.3 : Renforcer la mise en œuvre de la participation des populations affectées.

Le dialogue entre les acteurs humanitaires et les populations affectées est crucial dans la phase actuelle de « *care and maintenance* » de l'assistance humanitaire à l'Est du Tchad. L'insuffisance du dialogue entre les acteurs humanitaires et les populations affectées crée actuellement toutes sortes de malentendus illustrés par les propos des réfugiés :

« Cette ONG s'est transformée en commerçante : elle nous vend ce qu'elle nous donnait gratuitement. On n'en veut plus. On veut qu'une autre ONG vienne pour nous donner gratuitement ce dont on a besoin. ». Un réfugié du camp de Djabal, à Goz Beida.

Tout en prenant en compte les contraintes du contexte, des moyens pour renforcer la participation et l'appropriation des projets par les populations affectées seront recherchés (par exemple renforcement des capacités en ce qui concerne les approches participatives dans l'action humanitaire, utilisation des relais dans les communautés, etc.). Les travaux sur la participation des populations affectées dans l'action humanitaire²⁶ conduit par le Groupe URD peuvent servir de source d'inspiration.

²⁶ Ouvrage à paraître. Pour plus d'informations : http://www.alnap.org/publications/participation_study.htm

3 RESUME DES EXPERIENCES NOVATRICES IDENTIFIEES

Au cours de cette mission, quelques expériences novatrices d'adaptation à la situation actuelle de « *care and maintenance* » des acteurs humanitaires et de développement ont été analysées. Parmi elles, trois expériences ont été retenues pour une diffusion à l'ensemble des acteurs intervenant dans le même secteur à l'Est du Tchad. La sélection de ces expériences est basée principalement sur le critère suivant : être une expérience novatrice à forte potentialité d'autonomisation des populations.

Bien qu'il existe plusieurs types d'apprentissage dans un contexte, à savoir le « *learning in* » (introduire des expériences extérieures dans le contexte), le « *learning out* » (extraire les leçons du contexte pour les diffuser dans d'autres contextes) et le « *lateral learning* » (promouvoir l'utilisation des leçons apprises dans le même contexte), cette première mission a choisi de se concentrer sur le *lateral learning* pour maximiser les chances d'adoption des techniques ou approches. En effet, les acteurs intervenant à l'Est du Tchad qui seront intéressés par les expériences diffusées auront à proximité les acteurs qui les ont expérimentées et pourront en tirer les leçons dans un contexte relativement similaire au leur. Les prochaines phases de ce projet renforceront le « *learning in* ».

Ci-dessous est présenté un résumé de chacune des trois expériences²⁷ partagées au cours de cette mission.

3.1 Le cuiseur solaire mise en place par Tchad Solaire

Les cuiseurs solaires sont diffusés dans les camps d'Iridimi (depuis 2006), Touloum (depuis 2007) et Ouré Cassoni (depuis 2008) par Tchad Solaire. Ces camps sont les plus septentrionaux des camps de l'Est, dans l'environnement le plus désertique. L'énergie y est difficilement collectable. La fabrication des cuiseurs solaires se fait dans un atelier du camp et requiert des matériaux basiques (carton, aluminium, sparadrap). Les cuiseurs sont distribués gratuitement aux bénéficiaires qui peuvent venir à l'atelier les faire réparer ou remplacer. Des monitrices forment les femmes à l'utilisation du cuiseur. Le cuiseur solaire permet de préparer toute la nourriture habituelle des bénéficiaires, et de cuisiner tous les jours. Il est principalement utilisé pour le repas du déjeuner, l'utilisation du bois étant préférée pour le thé du matin et le repas du soir.

Deux évaluations ont été faites sur l'utilisation des cuiseurs solaires²⁸. Selon Tchad Solaire, ces évaluations montrent que **l'utilisation des cuisines solaires par les femmes à Iridimi et à Touloum est estimée à 85 à 90 % des ménages**. Les femmes utilisent les cuiseurs solaires parce que la distribution de bois et de pétrole n'est pas suffisante pour tous les besoins de cuisine. En outre, certaines femmes préfèrent la cuisine solaire à la cuisine au bois, parce que cela est moins salissant (a fortiori quand il n'y a que peu d'eau), moins désagréable (ne fait pas couler le nez, n'irrite pas les yeux), moins dangereux pour les enfants. Cela évite d'avoir à sortir du camp pour chercher du bois et dégage du temps une fois la cuisson lancée (les enfants apprennent facilement comment ajuster l'orientation vers le soleil toutes les demi-heures).

La fabrication du cuiseur constitue une activité génératrice de revenus et favorise l'autonomie : les matériaux sont basiques, l'énergie gratuite. Il convient de diffuser ce mode de cuisson dans les autres camps, la difficulté étant de faire accepter ce changement pratique dans les zones où le bois est toujours disponible.

3.2 Le filtre à sable mis en œuvre par Solidarités

L'objectif de cette action est de promouvoir des options techniques simples, intégrées à l'échelle de la famille et facilement transposables dans un autre contexte. Il s'agit de rendre les familles capables d'assurer leur approvisionnement en eau potable par elles-mêmes, même en cas de déplacement ou de retour vers leur village d'origine par exemple.

L'enjeu auquel s'est confronté Solidarités dans son expérience est de faire comprendre la bonne méthode d'utilisation aux populations : la fréquence de changement du sable, le caractère normal de la réaction biologique observée en surface et la nécessité d'utiliser le filtre en permanence pour éviter que les bactéries épuratrices ne meurent.

Le projet ne permet pas dans sa conception actuelle un désengagement total de Solidarités dans la mesure où les filtres en béton sont fabriqués par l'ONG et distribués aux familles. La technique n'est pas encore

²⁷ Des fiches techniques détaillées de ces trois expériences sont en cours d'élaboration pour faciliter la diffusion de celles-ci.

²⁸ La première à Iridimi en 2007 par des représentants des donateurs et du HCR, la deuxième fin 2008 (le rapport est en cours d'établissement). Une troisième évaluation est programmée par Tchad Solaire avec des organisations du monde de la cuisine solaire (Solar Cookers International, Solar Household Energy, Bolivia Inti, Kozon...) et un statisticien de renommée internationale.

reproductible par les communautés voisines. Il serait bon d'encourager les opérateurs à réfléchir avec les populations pour tester des systèmes de filtration qui soient conçus au maximum avec des matériaux locaux. De telles innovations répondraient bien aux problématiques des populations déplacées qui sont liées à l'approvisionnement durable en eau potable au moment du retour. Les déplacés pourraient reproduire la technique (ou emporter le filtre avec eux) en cas de retour ou de nouveau déplacement. Solidarités réfléchit également à l'accès à la ressource en eau de cette zone car il s'agit principalement du wadi qui marque la frontière avec le Soudan et pose des problèmes de sécurité à cause de son éloignement des habitations et des déplacements que cela implique.

3.3 Les latrines écologiques expérimentées par SECADEV

Face au problème de manque de place pour creuser des latrines (43% des réfugiés continuent de pratiquer la défécation à l'air libre, par manque de latrine), SECADEV teste dans les camps de réfugiés de Farchana, de Kounoungo et de Mile, une forme de latrine écologique : les latrines familiales vidangeables. L'option technique retenue est celle de fosses très profondes (3m), curables manuellement (utilisation des pelles et des charrettes) et dont le contenu serait réutilisé en agriculture. Les liquides (urine et eau) s'écoulent séparément. Un tel système de fosse sous-terrain suppose une certaine profondeur de la nappe phréatique. Une des conditions favorisant la mise en œuvre de cette expérience est le fait qu'il semblerait que les réfugiés soient habitués aux techniques de restauration des terres, déjà pratiquées au Soudan.

Les avantages de l'option des latrines écologiques tiennent à leurs impacts sanitaires dus au confinement et à l'hygiénisation des matières, à l'économie d'espace et au caractère permanent des latrines. D'un point de vue technique, des variantes bien appropriées mériteraient d'être testées comme la double fosse, l'ajout de cendre (équivalent soude en contexte européen), la valorisation des liquides évacués à l'extérieur (urines, eaux de douche) pour arroser un arbre fruitier ou un petit potager.

Le grand intérêt de cette expérience de latrine écologique réside d'abord dans son côté pilote en contexte de camp de réfugiés soudanais. Il s'agit d'une innovation à encourager et à faire connaître en tant qu'initiative nécessitant un accompagnement technique.

Pour cette technique, les principaux enjeux seront de :

- Faire construire « de A à Z » les fosses par les réfugiés eux-mêmes, c'est-à-dire les former aux techniques et de les accompagner dans la réalisation ;
- Anticiper et s'assurer du niveau de compréhension et d'adhésion aussi bien des réfugiés que des agriculteurs autochtones à ce système de réutilisation.

3.4 Autres expériences en cours d'analyse

D'autres expériences sont en cours d'analyse pour une prochaine diffusion. Il s'agit de :

- **La cuisson des briques** avec l'utilisation exclusive de **la bouse de vache** et des déjections d'autres animaux comme les caprins. Cette technique est enseignée dans le centre pédagogique de la Coopération Suisse à Doukour (village situé à quelques kilomètres de Mata au Nord d'Abéché). Cette technique pourrait être diffusée plus largement auprès des réfugiés et de la population tchadienne pour réduire la pression sur les ressources ligneuses.
- **La production du siratro** (*Macroptilium atropurpureum*), plante fourragère pour le bétail facile à cultiver. Son utilisation par les populations affectées contribuerait à la réduction de la pression sur le pâturage. Il présente un intérêt pour le lien urgence et développement car les populations déplacées et réfugiées qui apprendront cette technique pourront l'utiliser après leur retour. Cette production est également promue dans le centre pédagogique de la Coopération Suisse à Doukour.
- Les techniques de construction de **seuil d'épandage**. Les seuils d'épandage sont des constructions faites dans le lit du wadi qui permettent de maîtriser l'eau de surface et de rendre disponible des terres agricoles en saison pluviale et en contre saison (sans besoin d'arroser) ainsi que de réhabiliter le niveau de la nappe phréatique et d'inverser les dégâts de l'érosion et de la dégradation des sols. Cette technique est actuellement utilisée par la GTZ et la Coopération Suisse pour récupérer de grande superficie pour augmenter la capacité agricole et d'élevage des populations. Ces superficies récupérées sont également protégées contre l'érosion.

- La technique de **construction sans bois**. Comme décrit plus haut (cf. 2.1), cette technique permet de se passer du bois pour la construction des toitures. Dans cette phase où plusieurs réfugiés démarrent des constructions durables, cette technique présente un avantage certain pour diminuer ou éviter la pression sur le bois. Architectes de l'Urgence étudie et teste cette technique dans le camp de Guéréda.

CONCLUSION

Cette première mission multidisciplinaire d'un mois a permis d'avoir une première analyse des principales problématiques des thématiques couvertes et d'identifier les pistes de travail pour améliorer la qualité de la réponse²⁹. Quelques techniques innovantes ont commencé à être diffusées auprès des acteurs.

Les principales idées concernent l'importance d'intégrer au plus tôt la gestion des problèmes environnementaux dans les programmes. Le Nord-est du Tchad (où les conditions climatiques et pédologiques sont très peu favorables à l'agriculture et où les ressources en eau et en énergie sont très limitées) représente aujourd'hui un lieu d'innovation et de test pour la promotion de nouvelles sources énergétiques (par exemple, le cuiseur solaire).

Le processus d'autonomisation de la gestion des points d'eau dans les camps de réfugiés et sur les sites de déplacés demande un effort important en ce qui concerne la sensibilisation, l'organisation des communautés pour une gestion sociale de l'eau (exemple : comité de gestion), le renforcement des capacités des organes de gestion et leur accompagnement dans le moyen terme. Faire assimiler aux populations affectées la séparation eau potable/eau brute constitue un défi important pour les stratégies d'autonomisation. Des techniques innovantes méritent d'être testées dans le domaine de l'assainissement.

Le processus de limitation des phénomènes de dépendance des réfugiés et des déplacés rencontre des contraintes importantes, ce qui demande une définition très claire des objectifs de ce que devrait être un processus d'autonomisation tel que celui actuellement démarré dans les camps de réfugiés. L'assistance humanitaire pour les déplacés et retournés est partielle et cherche à s'adapter au niveau d'accumulation de capital social et économique des déplacés. Un renforcement du diagnostic et une harmonisation des méthodes de collecte et d'analyse de l'information pourrait faciliter la définition d'une assistance plus adaptée aux différents types de populations dans les différentes zones.

Un renforcement de la connaissance des acteurs en ce qui concerne la gestion de la qualité et les démarches d'assurance Qualité serait utile pour renforcer l'intégration de la qualité en amont des programmes.

Au cours de la phase de suivi (de juin à août 2009) et de la deuxième mission multidisciplinaire (septembre à octobre 2009), le Groupe URD approfondira l'analyse des problématiques et des solutions techniques et stratégiques. L'adaptation des solutions aux problématiques similaires dans d'autres contextes et l'élaboration des fiches techniques pour les expériences identifiées sont actuellement en cours. Aux côtés des structures de coordination existantes ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs, le Groupe URD participera à la réflexion sur les conditions de mise en œuvre de certaines solutions techniques et stratégiques issues de l'analyse en apportant un appui technique.

²⁹ En complément des précédents travaux réalisés sur le Tchad par le Groupe URD en 2008 et début 2009.

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE

- ACTED, liste des villages et réalisations/activités programmées en 2009 ; réalisations 2008 et historique du département
- ACTED, Rapport d'enquête sur les aliments cuisinés, leur mode de préparation et des défaillances entraînant des gaspillages, les pratiques culinaires les mieux adaptées à Ouré Cassoni et la mise en place d'outils pédagogiques pour les diffuser, 31 janvier 2008.
- ACTED, Rapport d'enquête sur les utilisations du pétrole et acceptabilité du charbon à Ouré Cassoni, 27 juin 2008.
- ACTED, Rapport de réalisation des activités liées à l'agriculture, l'élevage, l'environnement, l'énergie domestique et les activités génératrices de revenus à Ouré Cassoni en 2008.
- Africare, Propositions de services pour la gestion des eaux de ruissellement superficiel et le contrôle de l'érosion dans et autour des camps de réfugiés de Kounougou, Milé, Amnabak, Touloum et Iridmi, mai 2005.
- ALI Abdel-Hamid Mahamat, Rapport d'étude d'impact des réfugiés, déplacés et Programmes d'Interventions Humanitaires au Tchad, 2008.
- AXE David, *Des soldats de maintien de la paix essaient d'avancer doucement*, juillet 2008.
- BEGIN FAVRE Johanne, insécurités - une interprétation environnementale de la violence au Ouaddaï, Thèse, novembre 2008.
- BENI Sitack Yombatina, *Problématique de la désertification et de l'environnement au Tchad : Un défi écologique à relever !*, août 2007.
- CICR, *Enquête sur l'impact des distributions CICR sur les récoltes 2008 dans l'Assoungha et les zones frontalières du Sila*, Mars 2008.
- CIRAD, Rapport sur les impacts environnementaux des camps de réfugiés dans le Nord Est du Tchad, novembre 2005.
- FAO, *Note stratégique pour les interventions d'urgence et de réhabilitation de la FAO en faveur des populations affectées par les déplacements à l'Est et au Sud du Tchad*, années 2008 et 2009.
- François Grunewald, Bonaventure G. Sokpoh, Laurent Saillard (Juillet 2008) : *Etude interne stratégique « Analyse des besoins au Tchad en support aux actions humanitaires existantes et à venir soutenues par la Commission Européenne - Aide Humanitaire - DG ECHO »*.
- GTZ, Rapports thématiques sur l'aménagement des bassins versants à l'aide de seuils d'épandages, 2007.
- HCNE, MEE, ONU-DAEZ, PNUD, Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement du Tchad, avril 2003.
- JOINT ASSESSMENT MISSION (JAM) PAM - UNHCR, The Humanitarian Crisis Created by the Displacement of Sudanese Refugees and Internally-Displaced Persons in Eastern Chad, sept 2008
- Ministère de l'environnement et de l'eau, loi n°16/PR/99 du 18 août 1999 portant Code de l'eau
- Oxfam GB et Concern Woldwild, *Evaluation de la Sécurité Alimentaire, Populations Déplacées et Villages Hôtes, Goz Beida et Kerfi*, Mai 2008.
- Oxfam GB et Concern Worldwide, Mai 2008, Evaluation de la Sécurité Alimentaire, Populations Déplacées et Villages Hôtes, Goz Beida et Kerfi
- Oxfam GB et Concern Worldwide, Rapport d'évaluation de la sécurité alimentaire des populations déplacées et villages hôtes dans les zones de Goz Beida et Kerfi, mai 2008.
- OXFAM GB, État de lieu sur les activités d'Oxfam GB dans le Dar Sila au 15 avril 2009
- OXFAM GB, Lettre de Fin des activités de Oxfam GB au Dar Sila
- OXFAM GB, Modules de formation comités WASH Goz Beida
- OXFAM GB, Monthly Report Oxfam GB pour UNICEF, nov08-avril09, eau, assainissement et hygiène
- Oxfam GB, Programme Monitoring Reviews, Evaluation Guidelines, disponible sur le site <http://www.oxfam.org.uk/resources/evaluations/index.html>
- OXFAM INTERMON, Plan de contingence, en cas de nouvelle urgence

- OXFAM INTERMON, proposal Echo du 15 juin 2009 pour les activités WASH 2008 à Habilé et village de Koukou Angarana
- OXFAM INTERMON, proposal Echo du 30 mars 2009 pour les activités WASH 2009 à Djabal, Habilé et région du Dar Sila,
- OXFAM INTERMON, synthèse stratégie WASH 2009
- Oxfam International, Action Contre la Faim, Care, Cordaid, mai 2009, IDPs in Eastern Chad : Is it time to go back home ?
- PAM, *Enquête sur les Capacités d'Autosuffisance Alimentaire des Réfugiés, Déplacés et Retournés à l'Est du Tchad*, Novembre 2008.
- PAM, Novembre 2008, Enquête sur les Capacités d'Autosuffisance Alimentaire des Réfugiés, Déplacés et Retournés à l'Est du Tchad
- PNUD, Stratégie pour le Programme de Micro Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial au Tchad, draft, non daté.
- Présidence de la République du Tchad, loi n°14 / PR / 1998 du 17 juillet 1998 définissant les principes généraux de la protection de l'environnement.
- Présidence de la République du Tchad, loi n°14 / PR / 2008 du 02 juin 2008 portant régime des forets, de la faune et des ressources halieutiques
- RedR – Australia, Groundwater resources for refugees in eastern Chad, décembre 2004.
- République du Tchad, HCNE, MEE, ONU DAES, PNUD, Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA), 30 avril 2003
- République du Tchad, Ministère de l'Environnement et de l'Eau (MEE), Code de l'Eau, 18 août 1999
- République du Tchad, Ministère de la Santé Publique, proposition d'un projet de loi portant code d'hygiène, 2007
- SOLIDARITES, fonctionnement, installation et utilisation des filtres à sable
- Tchad Solaire, Rapport d'évaluation numérique sur l'utilisation des cuiseurs solaires à Iridimi, octobre 2007.
- The Humanitarian Response Index Crisis Report 2008 – Chad, Internal Power Struggles and Regional Humanitarian Crisis, Ricardo Solé-Arqués
- UNHCR, Cellule Environnement Abéché, Rapport d'évaluation de l'impact de la stratégie de fourniture de l'énergie domestique aux réfugiés vivant dans les camps de l'est du Tchad, décembre 2008.
- UNHCR, *Enquête auprès des personnes déplacées internes à l'est du Tchad, rapport final*, Novembre 2008.
- UNHCR, Plan stratégique de l'UNHCR pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement au Tchad 2008 – 2010, Version évolutive du 1er juin 2009, à mi parcours du Plan Stratégique de l'UNHCR pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement au Tchad 2008 – 2010.
- UNHCR, Recommandations Eau et Assainissement, Camp de Oure Cassoni, mai 2008.
- UNICEF TCHAD, promotion de l'Hygiène en Urgence à l'Est du Tchad, document d'orientation stratégique, avril 2009, draft.
- WFP, UNHCR, Joint Assessment Mission (JAM) 2008, *The Humanitarian Crisis Created by the Displacement of Sudanese Refugees and Internally-Displaced Persons in Eastern Chad*, September 9-17, 2008

ANNEXES

ANNEXE 1 : ITINERAIRE DE LA MISSION

Jours	Lieu et Activités		
vendredi 1 mai 2009	Arrivée à N'Djamena		
samedi 2 mai 2009	N'Djamena, entretien avec les acteurs		
dimanche 3 mai 2009			
lundi 4 mai 2009			
mardi 5 mai 2009			
mercredi 6 mai 2009			
jeudi 7 mai 2009			
vendredi 8 mai 2009			
samedi 9 mai 2009			
dimanche 10 mai 2009	Abéché, entretien avec les acteurs		
lundi 11 mai 2009			
mardi 12 mai 2009			
mercredi 13 mai 2009	Abéché, entretien avec les acteurs		
jeudi 14 mai 2009			
vendredi 15 mai 2009	Abéché, entretien avec les acteurs	Iriba, entretien avec les acteurs, visite des camps de réfugiés d'Iridimi et de Touloum	Bahai, entretien avec les acteurs, visite du camp de réfugiés d'Ouré Cassoni
samedi 16 mai 2009	Hadjer Adid, entretien avec les acteurs, visite de camp de réfugiés de Bredjing		Farchana, entretien avec les acteurs, visite des camps de réfugiés de Farchana et de Gaga
dimanche 17 mai 2009			
lundi 18 mai 2009	Goz Beida, entretien avec les acteurs, visite du camp de réfugiés de Djabal et du site de déplacés de Koloma		
mardi 19 mai 2009			
mercredi 20 mai 2009	Kerfi, visite du site de déplacés de Kerfi, visite du village de retour d'Agourtoulou		Koukou, entretien avec les acteurs, visite du camps de réfugiés de Goz Amer et des sites de déplacés de Habilé et Aradib
jeudi 21 mai 2009			
vendredi 22 mai 2009	Goz Beida, entretien avec les acteurs, visite de site de Gassiré, et de Gouroukoum		Adé, entretien avec les acteurs, prototypes de filtre à sable
samedi 23 mai 2009	Abéché, entretien avec les acteurs, préparation des mini-séminaires		
dimanche 24 mai 2009			
lundi 25 mai 2009	Abéché, Mini-séminaire		
mardi 26 mai 2009	N'Djamena, entretien avec les acteurs, préparation des mini-séminaires		
mercredi 27 mai 2009	N'Djamena, Mini-séminaire		
jeudi 28 mai 2009	N'Djamena, entretien avec les acteurs, Retour en France		

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Lieu	Organisation	Personnes rencontrées	
N'Djamena	Mairie de N'Djamena	Raphaëlle Vignol	Responsable Programme Eau et Assainissement
	ECHO	Duccio Staderini	Assistant technique
		Sophie Battas	Assistant technique
	SOLIDARITE	Alain Daniel	Chef de Mission
	ACTED	Andy Boscoe	Project Manager AGR et Energie
		Emilie Poisson	Reporting, Evaluation and Capitalisation Manager
	EUROPAID	Nicoletta Avella	Chargée de Programme – Section Développement Rural
	ISLAMIC RELIEF WORLDWIDE	Bounahna Ould Marakchi	Directeur Pays
	ISLAMIC RELIEF WORLDWIDE	Elias FON	WASH
	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT	Brahim Taha Dahab	Directeur Adjoint de L'hydraulique
	CARE	Nadjilem Mayade	Coordinateur de Programme ARN (Agriculture et Ressources Naturelles)
	ONDR ³⁰	Hassan Guihini Dadi	Directeur National
	GTZ PRODABO	Jürgen Hochrein	Conseiller Technique
	CSSI	Jean Naissengar	Administrateur - Gestionnaire
	MSF BELGIQUE	Arnaud Fournaise	Chef de Mission
	PNUD	Malachie Dolmia	
	UNION DES ECOLOGISTES TCHADIENS	Daïgou Badono	Président
	VERGNET HYDRO	Arnaud Friedmann	Chargé d'affaires
	UNICEF	Nayou GAMBO	Chef de section
	UNICEF	Kasumi INDEN	WASH programme officer
	CONAFIT	Yacouba Sougui Toulgoutami	Chargé des urgences
	CONAFIT/Ministère de l'agriculture	Abdelkhadir Altidjani Kaboro	Coordinateur de volet relance des activités économiques PAS/AFD
	DARA	Ana Romero ; Marta Maranon ; Fernando Espada, Pierre Leguene	Consultants
	ADRA	Michael REICH	Directeur National
	CROIX ROUGE FRANCAISE	Alexandre LINON	Chef de délégation
		Sébastien RENOUE	Ex-Responsable programme à Moundou
		Michel RONDEAU	Nouveau responsable programme à Moundou
	IRC	Philippe ADAPOE	Directeur pays
	AFRICARE	Usman ABRAHAM	Représentant résident
	SECADEV	Madjadoum Ngon-Ka Ninguéyo	Directeur
CICR	Catherine Deman	Cheffe de délégation	
FAO	Jérôme Kassongo	Coordinateur des opérations agricoles d'urgence au Tchad	
PNSA	Issaka Abdel Rama Agar	Coordinateur	
CNAR	M. Nour	Coordinateur	
Ministère de l'économie et du Plan/DGREP	Issa Mardo	Directeur Général Adjoint	

³⁰ Office National de Développement Rural

	Ambassade des Etats Unis/ BPRM	Perlita Muiruri	Coordinateur régional pour les réfugiés
	UNHCR	Serge Malé	Représentant pays
	OCHA	Eliane Duthoit	Chef de bureau
	OCHA Geneva	Andreas Schuetz	Associate Expert in Humanitarian Affairs
	Coopération Suisse	Mahamat Guihini Dadi	Chargé de programme
		Djo Nambaye	Chargé de programme
		Yacouba	Chargé de Programme
Abéché	SOLIDARITES	Alain Daniel	Chef de mission
	IRC	Curtis Stefaniuk	Grants Manager
	ACF	Emilie Martin	Coordinatrice programme
	GTZ PRODABO	Knud Schneider*	Conseiller Technique Principal
	INTERMON OXFAM	Pauline Ballaman	Chef de Mission
		Emmanuel KAMATE LIMASI	Php Habilé
	SECADEV	Payouni AGHMAT	Assistant aux programmes chargé de monitoring des camps
		Mbainodji Mbaidesse	
		Narcisse NDOYENGAR	Chargé de l'environnement et de la Sécurité Alimentaire
	ACTED	Adrien LAFEUILLE	WASH
		Caroline Seugé	Coordinatrice
	Oxfam GB	Roland Van HAUWERMEIREN	Directeur Pays
		Eva Benouaich	Coordinatrice protection
		Philippe DOURYANG	TAST
		Abdala	TAST public health promotor
		Yacoubi RACHID	TAST ingénieur santé publique
		Amid SOULEMANE	TAST public health promotor
		Jibrid	TAST technicien WatSan
	UNICEF	Salima (Laurette) Mokrani	Emergency Officer
		Dr. Ahmat Outman Issa	Programme officer Sante /Nutrition
		Mougabé KOSLENGAR	Programme officer WASH Goz Beida
	CARE	Laurent UWUMUREMYI	Directeur Pays adjoint programme Est
	CICR	David de Will	Coordinateur ECOSEC
	AFRICARE	Issa Adounbaye	Coordinateur
		Nadjibe	
	WFP	Gilbert Gokou	Head of FFW Unit & Coord. IDP
	UNHCR	Emmanuel Gignac	Représentant Adjoint chargé des opérations
		Christian Guillot	Senior Water and Sanitation Officer
		Andrea Massini	Administrateur chargé de l'environnement
		Djemissi	Administrateur chargé de la Construction
		Pappy Boloko	Expert Environnement
		Pierre Michel VINCENT	Expert hydrogéologue
		Barka Mahamat BARKA	Assistant assainissement et hygiène
Thomon Djimbatinan		Assistant Eau SIG	
Juan Carlos Martinez Bandero		Food aid and nutrition officer	
ONDR	M. Hassan Orozi Dokommi	Chef de région Nord-Est	
	M. Youssouf		
FAO	Christophe Lebaton	Coordinateur adjoint des urgences	

Bahai	ACTED	Samuel Cumpsty	Coordinateur de Zone
	IRC	Dr Arsene Enyegue	Médecin
		Hassan Coulibaly	Chef de Base
		Tizié Tre Bi	Senior Environmental Health Manager
	TCHAD SOLAIRE	Justin Daitangas	Coordinateur de Zone (Iriba)
		Sylvain Djimadounodji	Coordinateur de Zone (Bahai)
ARCHITECTES DE L'URGENCE	Wilfried Laugero	Architecte	
UNHCR	Jérôme Merlin	Chargé de Protection	
Ouré Cassoni	ACTED	Boukari Biri-Kassoum	Coordinateur AEE
Iriba	CARE	Anastase JARIBU	Coordinateur programme
		Olivier SIEYADJ	Responsable WASH
		Lucien LEFCOURT	Chargé de Suivi, Évaluation et Apprentissage
		Issac DJIMTNAN	
		Harba ABDERAMAN	
HELP	Urbain BRITIUS	Coordinateur	
Farchana	SECADEV	Betty	Camp Manager
		Ozias LOUBAH DANGOM	Coordinateur des activités hygiène
		Kadina François	Coordinateur Pépinière/Distribution
		Mbaipena Boas	Chargé de Programme AEE
		RoneIngar ALLAHRAMADJIBAYE	Coordinateur activités eau
		Service SIOUEYE NOTEIN	Coordinateur activités eau
Hadger Adid	IRC	Alice Gilbert	Field Coordinator
	FICR/Croix Rouge Tchadienne	Dr. André Jackson	Coordinateur Programme
		M. Camara	
		M. Albin	Camp Manager
		Abdel Mounin	Camp Manager adjoint
	Première Urgence	Frédéric Bocquet	Chef de base
		Phanmaly Rajsavong	Responsable AGR
		Malik N'Diaye	Responsable Agro/Elevage/Environnement
Sous-préfecture	Mahamat Ali Mahamat	Sous-préfet	
Gaga	AFRICARE	Abdoulaye Kamis	Superviseur Elevage
		Joël Wanda	Responsable Agriculture
Goz Beida	OCHA	Apollinaire Bigirimana	Chef de sous-Bureau
	COOPI	Cristiano Scaramella	Chef de mission
	UNICEF	Laurette SALIMA MOKRANI	Emergency officer/area security coordinator
	UNHCR	José FISHEL DE ANDRA	Chef de bureau
	BCI	Abdel Rassoul Hassan	Superviseur des Camps de Kuku et Goz Amer
	CHORA	Ramadan Ngaba	Coordinateur du Dar Sila
	INTERSOS	Brahim Mahamat Ali	Coordinateur Environnement
	IRD	Jean Boniface Dokayo	Programme Manager
	ONDR	Dimdjé Martin	Formateur Sécurité Alimentaire
		Wadi Toko	Chef de Secteur
	WORLD CONCERN	David MOULDJIDE	Programme Manager Sécurité Alimentaire
Derrek Ekanem		Coordinateur Sécurité Alimentaire	
Mbainarem Djeguedmbaye Enoch		Responsable Technique Sécurité Alimentaire	

		Ayamba Ibulu	Responsable Logistique
	INTERMON OXFAM	Alberto IBANEZ	Coordinateur WASH
		Fredi	
		Isabelle	Food security officer
	OXFAM GB	Laura HOLLAND	Public health coordinator
		Jessica	Food Security officer
	OCHA	Apollinaire BIGIRIMANA	Chargé des affaires humanitaires
	INTERSOS	Anna	Chef de Base
	INTERSOS	Giorgia Tornieri	Coordinatrice Protection
		Moutassir Mahamat	Camp Manager/ Djabal
	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT	Abakar Thiery	Inspecteur Forestier
	Sultan de Goz Beida		
	WFP	Rirabé Djidingar	
	Secrétariat Général du Gouverneur	M Abba	Secrétaire Général du Gouverneur
Koukou	INTERMON OXFAM	Emmanuel	PHP (Hygiene Promotion)
		Amandine Atsain	WASH officer
		Lorenzo Delatorre	WASH officer
	INTERSOS	Abdel Hadi	Camp Manager de Goz Amer
	JRS	Franck Zoo Bida	Directeur de Projet
Koloma	CONCERN WORLDWIDE	Patrick Mdjerho	Livelihood Officer
Habilé III	INTERMON OXFAM	Martin Djasrabe	Responsable Technique
KERFI	OXFAM GB	Makrine KHANTADJI	Assistant sécurité alimentaire (ex-WASH)
	MSF-Holland		
ADE	SOLIDARITES	Anaclet SENGIYUMA	Responsable programme WASH
		Matthieu	Responsable programme dénombrement
		Alexis Ahmet Seini	Assistant responsable programme WASH
	MSF	Claire	WASH
			Responsable de base
Doukour/ Mata	Coopération Suisse	Mahamat Hounene Issaka	
		Zenabou Mahamat	Formatrice Programme
	Sous-préfecture de Mata	Taha Hamza	Sous-préfet

ANNEXE 3 : RESUME DES TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION

- Capitaliser l'ensemble des travaux réalisés. Synthétiser les leçons et recommandations suivant les zones et problématiques homogènes.
- Analyser les différentes stratégies existantes dans une zone homogène. Faire ressortir les similitudes et les divergences dans une même zone.
- Analyser les différentes hypothèses d'évolution du contexte et définir collectivement les meilleures options de la réponse humanitaire suivant les hypothèses.
- Analyser (avec une forte participation des agents techniques des organisations humanitaires) les solutions stratégiques et techniques proposées avec une attention particulière pour les points suivants :
 - o Analyse des contraintes et opportunités pour la mise en œuvre des solutions proposées ;
 - o Analyse des capacités en ressources humaines, matérielles et financières des acteurs ;
 - o Analyse des risques d'impacts négatifs sur l'environnement des solutions proposées
- Explorer les collaborations possibles pour la mise en œuvre des solutions techniques et stratégiques visant à améliorer la qualité de la réponse humanitaire, renforcer le lien urgence et développement et réduire l'impact environnemental. Aider, si besoin, à la mobilisation des acteurs et à la diversification des sources de financement pour la mise en œuvre des solutions techniques et stratégiques retenues.
- Définir les sujets, projets innovants, expériences en cours, etc., qui mériteraient une attention particulière au cours de la période de suivi et d'approfondissement qui constitue l'étape suivante.